Soixante-quatorzième année. — N° 240. Le Numéro : 1 fr. 50. Mercredi 7 Octobre 1942.

JOURNAL OFFICIEL
DE L'ETAT FRANÇAIS

LOIS ET DÉCRETS
ARRÊTÉS, DÉCISIONS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION VICHY (ALLIER) | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 2 FRANCS

ABONNEMENTS
COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, PARIS

	1 an.	6 mois.	3 mois.
France, Colonies et Pays de protectorat français.....	350 fr.	180 fr.	95 fr.
Etranger :			
Pays accordant 50 0/0 sur les tarifs postaux.....	525 »	285 »	155 »
Autres pays.....	690 »	360 »	185 »

Les abonnements partent du 1er ou du 16 de chaque mois.

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Chef du Gouvernement.

Liste, par obédience, des dignitaires (hauts gradés et officiers de loge) de la franc-maçonnerie (*suite*) (p. 3393).

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX QUESTIONS JUIVES

Arrêtés nommant des administrateurs provisoires (p. 3398).

Ministère de l'intérieur.

Algérie. — *Décret* n° 2906 du 28 septembre 1942 étendant à l'Algérie les dispositions de la loi du 8 avril 1942 édictant des dégrèvements en faveur de certains biens affectés à des œuvres d'assistance, de bienfaisance et d'enseignement (p. 3400).

Arrêté portant nomination (administration préfectorale) (rectificatif) (p. 3400).

Ministère de la justice.

Arrêté portant mise à la retraite, nominations, mutations, mise en disponibilité, démissions et sanctions (administration pénitentiaire) (p. 3400).

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret n° 2695 du 30 septembre 1942 portant suspension provisoire dans la Légion d'honneur (p. 3403).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret n° 2963 du 5 octobre 1942 fixant la rémunération des auxiliaires temporaires des archives nationales (p. 3403).

Décret n° 2981 du 5 octobre 1942 portant rétablissement d'un troisième poste d'inspecteur général des bâtiments civils et des palais nationaux (p. 3403).

(2 f.)

Décret n° 2990 du 5 octobre 1942 portant transformation en lycée du collège de garçons de Saint-Germain-en-Laye (p. 3403).

Décret n° 2991 du 5 octobre 1942 relatif à l'amélioration des traitements des professeurs des écoles nationales d'art des départements (p. 3403).

Arrêté du 29 août 1942 portant ouverture de crédits (beaux-arts) (p. 3404).

Arrêtés conférant l'honorariat (Conservatoire national de musique et d'art dramatique) (p. 3404).

Secrétariat d'Etat à la production industrielle.

Arrêtés du 29 septembre 1942 retirant l'agrément du ministre du travail à des unions coopératives artisanales (p. 3404).

Arrêté du 1er octobre 1942 déclarant d'utilité publique et urgente la construction de bureaux, magasins, ateliers et locaux d'habitation nécessaires au fonctionnement de la régie autonome des pétroles (p. 3404).

Arrêté du 2 octobre 1942 fixant la taxe professionnelle destinée à couvrir, au titre de l'année 1942, les dépenses administratives du comité d'organisation de l'automobile et du cycle (p. 3404).

Arrêté portant admission d'une renonciation au bénéfice d'une nomination (industries mécaniques) (p. 3404).

Arrêtés portant cessation de fonctions d'administrateurs provisoires (p. 3404).

Secrétariat d'Etat aux communications.

Décret n° 2160 du 16 juillet 1942 fixant, pour l'année 1942, le maximum de la rente viagère totale attribuable aux cantonniers de l'Etat affiliés au régime de retraite du décret du 22 février 1896 (p. 3407).

Arrêté du 17 septembre 1942 relatif aux affrètements obligatoires et aux déclarations de bateaux vides (p. 3407).

Secrétariat d'Etat aux colonies.

Décret n° 2903 du 26 septembre 1942, modifiant le décret du 4 décembre 1920, portant réorganisation de l'administration du Sénégal et créant un conseil colonial (p. 3406).

Décret n° 2969 du 2 octobre 1942 plaçant le directeur des services judiciaires de l'Indochine dans la position prévue à l'article 1er de la loi du 17 juillet 1940 (p. 3406).

Décret n° 2980 du 2 octobre 1942 portant intégration au budget local de la Martinique des budgets annexes du lycée Schoelcher et du pensionnat colonial (p. 3406).

Arrêté désignant les chiffreurs de l'administration centrale (p. 3406).

Secrétariat d'Etat à la santé.

Décret n° 2983 du 29 septembre 1942 fixant le taux des indemnités allouées, en cas d'indigence, aux institutions privées ou aux personnes charitables recevant des mineurs placés par mesure de correction paternelle (p. 3407).

Arrêté du 15 septembre 1942 portant dévolution de biens (p. 3407).

Médaille d'honneur des épidémies (p. 3407).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA GUERRE

Avis de concours pour le recrutement direct de médecins de 2e classe des troupes métropolitaines (p. 3408).

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Décision G. 51, du 2 octobre 1942, du répartiteur de la section textile (p. 3408).

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX COMMUNICATIONS

Tarifs de transport présentés à l'homologation par les chemins de fer d'intérêt général (p. 347 *a* à 354 *a*).

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX COLONIES

Avis de concours pour l'emploi de dame sténodactylographe à l'administration centrale (p. 3408).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

CHEF DU GOUVERNEMENT

Liste, par obédience, des dignitaires (hauts gradés et officiers de loge) de la franc-maçonnerie.

(6e additif.)

L'avis publié en tête des listes antérieures de dignitaires a donné lieu à diverses interprétations inexactes qui rendent nécessaire la mise au point suivante :

Les présentes listes ainsi que les listes précédentes ont été établies d'après des documents maçonniques de 1920 à 1940.

Elles portent normalement mention des renseignements (adresses, fonctions et profes-

sions) indiqués sur ces documents, c'est-à-dire valables à la date même de ces documents.

Chaque fois que des renseignements complémentaires concernant l'état civil, l'adresse ou la profession des dignitaires ont pu être obtenus il en a été tenu compte.

Peuvent figurer parmi ces listes des membres de sociétés secrètes qui ont démissionné depuis leur inscription ou qui se trouvent décédés.

Les secrétariats d'Etat devront faire connaître au vice-amiral, secrétaire d'Etat auprès du chef du Gouvernement, les fonctions actuelles occupées par les fonctionnaires dont les noms figurent sur ces listes.

Grand Orient de France (suite).

Jardin (Georges-Octave-Eugène), employé des postes, inspecteur d'assurances, 18, rue Saint-Jean, Caen (Calvados). Couv.'. au Cong.'. L.'. Nord 1923.

Jaricot (Issac), liquoriste, 59, grande-rue Saint-Clair, Caluire-et-Cuire (Rhône), L.'. « Les Amis de la Vérité », Lyon. Hon.'. 1930.

Jassaud (François), agent d'assurances, rue Malherbe, 43, Lyon, L.'. « Chevaliers unis », Lyon, L.'. « Démocratie et Progrès », Caluire. Fond.'. de L.'.

Jeandel (Joseph-Auguste), expert comptable, 8, rue Jupin, Villeurbanne (Rhône), 2e, L.'. « Union et Vérité », Lyon. Hon.'. 1939.

Jeannelle (Eugène), retraité de chemin de fer, rue du Fort-Claussel, Bougie, 3e, L.'. « Etoile du Sahel », Bougie. Hon.'. 1938.

Joly (Clovis-Henri), 12, rue Joannès, Paris (14e), 3e, L.'. « Les Frères unis de l'Alsace-Lorraine », L.'. « La Franchise », Paris. Hon.'. 1933.

Jombert (Antonin-Louis-Alfred), conducteur à la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne), L.'. « Germinal », Moret. Hon.'. 1928.

Jonchères (Paul-Camille-Gustave), instituteur, 77, avenue Carnot, la Rochelle (Charente-Maritime), 3e, L.'. « Egalité régénérée », Saint-Jean-d'Angély. Hon.'. 1935.

Jone (Basile-Nicolas), instituteur, Vandelaincourt (Meurthe-et-Moselle), 3e, L.'. « Saint-Jean de Jérusalem », Nancy. Hon.'. 1930.

Jonesco (Jean), expert comptable, 15, rue Fosa-Saraudi, Bucarest (Roumanie), L.'. « Steana Romanici », Bucarest. Fond.'. de L.'.

Jonneret (Alfred), ingénieur mécanicien, avenue de Lowendal, Paris, 3e, L.'. « La Fraternité », Genève. Hon.'. 1934.

Jordachesco (Georges), expert comptable, rue Ronda, Bucarest (Roumanie), L.'. « Steana Romanici », Bucarest. Fond.'. 1925.

Joron (Clément-Vital), chef d'escadron de gendarmerie, Auxerre (Yonne), 3e, L.'. « Le Progrès », Paris, L.'. « Démocratie verdunoise », Verdun. Hon.'. 1930.

Joseph (Arthur), négociant, 62, rue de Turbigo, Paris (3e), 3e, L.'. « Ecole mutuelle et Marcellin Berthelot réunies », Paris, L.'. « Persévérance », Paris. Hon.'. 1928.

Joseph-Henri (Georges-Joseph-Marie), instituteur en retraite, Fort-de-France (Martinique), 30e, L.'. « Droit et Justice », Fort-de-France.

Josephson (Edouard), docteur en médecine, 21, rue de Rivoli, Paris, L.'. « Démocratie maçonnique », Paris. Hon.'. 1929.

Josse-Bodin (René-Jean), capitaine, train des équipages, 6 *bis*, rue des Chalets, Besançon (Doubs), Rennes (Ille-et-Vilaine), 30e, L.'. « Parfaite Union », Rennes. Dél.'. Cong.'. L.'. Nord 1936.

Josselin (Victor-Eugène), rentier, 23, rue de Madrid, Vichy, Lapalisse (Allier), 2e, L.'. « Cosmopolite », Vichy, L.'. « Les Rénovateurs », Clichy. Hon.'. 1928.

Jouanin (Hypolite), sous-chef de gare, Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise), 3e, L.'. « Equité », Pantin. Hon.'. 1939.

Jouanontéguy (Léon-Jean), employé aux chemins de fer de l'Etat, 20, rue du Parc, Clichy (Seine), 3e, L.'. « Etoile Polaire », Paris. Hon.'. 1928.

Joubert (Louis), industriel, 3e, L.'. « Tendre Accueil », Angers. Hon.'. 1937.

Jourdain (Georges-Noël), représentant industriel, Alliches (Nord) et Bruges (Belgique), 3e, L.'. « Aurore et Liberté », Béthune. Dél.'. Cong.'. L.'. Nord 1936.

Jourdan (Abel-Auguste), industriel (engrais chimiques), Valence (Drôme), 3e, L.'. « Humanité de la Drôme », Valence, L.'. « Le Val libre », Saint-Vallier. Hon.'. 1936.

Jourel (Pierre), administrateur des colonies retraité, 14, rue de Châteauneuf, Nice (Alpes-Maritimes), 3e, L.'. « Les Vrais Amis réunis », Carcassonne. Hon.'. 1938.

Jouvancel (Louis-Denis-Marie), ingénieur adjoint, service d'éclairage, Marseille (Bouches-du-Rhône). Off.'. de L.'.

Jouvin (Henri-Louis-Alphonse), instituteur, 22, rue Ch.-Lorilleux, Puteaux (Seine), 3e, L.'. « Humanité », Lisieux. Hon.'. 1926.

Juca (Constantin), propriétaire, boulevard Alexandre-Cuza, 48, Bucarest, L.'. « Seana Romanici », Bucarest. Fond.'. 1925.

Juin (Albert-Jules), instituteur, 125, avenue Gambetta, Paris (20e), 3e, L.'. « Union de Belleville, Paris, L.'. « Etienne Dolet », Orléans. Hon.'. 1930.

Julien (Jean), retraité des contributions indirectes, Issoudun (Indre), 3e, L.'. « La Gauloise », Châteauroux. Dél.'. Cong.'. L.'. Centre 1937.

Justeau (Henri-Charles), expéditionnaire au ministère des finances, 8, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris (1er), 3e, L.'. « Avenir », Paris. Secr.'. adj.'. 1927.

Kahn (Armand), publiciste, commissionnaire en librairie, 25, rue Sedaine, Paris, L.'. « Le Chantier des Egaux », Paris, 1er surv.'.

Klemczynski (Ernest), publiciste, 62, rue du Pré, Saint-Claude (Jura), Chap.'. « Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié réunies », Chev.'. d'Eloqu.'. 1929.

Krasuski (Auguste-Albert), représentant de commerce, 70, rue Noël, Choisy-le-Roi (Seine), 3e L.'. « Vrais Amis », Paris. Hon.'. 1938.

Kryegell, imprimeur. Imprimerie alsacienne, Strasbourg (Bas-Rhin), L.'. « Frères réunis », Strasbourg. Trés.'. 1922.

Kupelian (Narcess), docteur, Rayak (Liban), 3e, L.'. « Phenicia », Rayak, L.'. « Etoile du Liban », Zahlé. Fond.'.

Kuppert (Moïse dit Maurice), fabricant de parapluies, 19, rue Grenéta, Paris (2e), 3e, L.'. « Les Amis du Progrès », Paris. Orat.'. 1920.

Labastie (Albert-Léon), employé de banque, route d'Abrest, Vichy (Allier), L.'. « Phare de la Chaouia », Casablanca, L.'. « Equerre », Moulins, Dél.'. Cong.'. L.'. Centre 1923.

Laborie (Jean), retraité des P. T. T., avenue Sainte-Marie, Aix-les-Bains, Chap.'. Savoie, Elém.'. 1930.

Lacerin (Pierre-Emile), photographe, 145, chemin Dupuch, Bordeaux (Gironde), 3e, L.'. « Francs Chevaliers et Saint-André d'Ecosse et Solidarité réunis », L.'. « Amitié », Marmande. Fond.'. de L.'.

Lacœuille (Paul), 15, rue des Filles-du-Calvaire, Paris (3e), L.'. « Aurore du Vingtième Siècle », Bizerte. Dél.'. supp.'. 1937.

Lacoste (Marcel), tailleur, 20, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris, 3e, L.'. « Avenir », Paris. M.'. des Cér.'. 1924.

Lacoste (Théodore), instituteur, 9, rue Bertrand-de-Bôme, Périgueux (Dordogne), 3e, L.'. « Vers la Justice », Sarlat. Hon.'. 1932.

Lacour (Pierre), professeur au lycée, 5, avenue de l'Abattoir, Limoges (Haute-Vienne), 3e, L.'. « Artistes réunis », Limoges. Prés.'. Comm.'. Cong.'. L.'. Centre 1932.

Lacroix (Antoine), chirurgien, 9, avenue de la République, Paris, 3e, L.'. « Espérance », Bourg-la-Reine, L.'. « Equerre », Moulins. 2e surv.'. Cong.'. L.'. Centre 1939.

Lacroix (Prosper), employé de chemins de fer, sous-chef de magasin, Economat Ouest, Nantes, 27, rue de Bezons, Carrières-sur-Seine (Seine-et-Oise), 3e, L.'. « La Démocratie », Rochefort. Off.'. de L.'.

Ladieu (Albert-Jean), directeur d'école primaire supérieure, 16, rue Kléber, Nîmes (Gard), 3e, L.'. « Echo du G.'. O.'. », Nîmes. Rap.'. Cong.'. L.'. 1937.

Laestavel, 41, rue Francis-de-Pressensé, Lyon, L.'. « Simplicité, Constance », Lyon. Orat.'. Adj.'. 1935.

Lagarde, lieutenant au 114e régiment d'artillerie lourde, L.'. « Amitié, Bienfaisance », Lyon. Trés.'. de L.'.

Lagrost (René), S. N. C. F., chef de district de 1re classe, voie et bâtiments, Sud-Est, Tournus (Saône-et-Loire), L.'. « Arts réunis », Mâcon. Off.'. de L.'.

Lalevée (Paul-Henri), chef de gare, Douala (Cameroun), 3e, L.'. « Lumière du Cameroun », Douala. Dél.'. Supp.'. 1937.

Lamarre (Georges), commissaire, navire *Pérou*, Compagnie générale transatlantique, Saint-Nazaire, 30e.

Lambert (Amédée), contremaître mécanicien, 72, boulevard Saint-Marcel, Paris (7e), Poissy (Seine-et-Oise), 3e, L.'. « Les Amis de la Patrie », Paris. Surv.'. 1932.

Lambert (Clément-Alexandre), commerçant, Sainte-Gauburge (Orne), 3e, L.'. « Les Solidaires », Meaux. Hon.'. 1935.

Lambert (Georges), restaurateur, 157, rue Lecourbe, Paris (15e), 3e, L.'. « Avenir », Paris. Couv.'. 1932.

Landau (Stanislas-Joseph), architecte, 111, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine, 3e, L.'. « La Fraternité des Peuples », Paris. Surv.'. 1933.

Landon (Louis-Alexandra), ingénieur des travaux publics en Indochine retraité, Châteauneuf-sur-Loire (Loiret), L.'. « Etienne Dolet », Orléans. Hon.'. 1937.

Landu (G.), 17, rue du Pressoir-Neuf, Orléans (Loiret), L.'. « Union et Solidarité », Montluçon. Memb.'. du Chap.'.

Langlade (Auguste-Marcel), percepteur, rue Anatole-France, 14, Saint-Quentin (Aisne), 3e, L.'. « Justice et Vérité », Saint-Quentin. Orat.'. 1936.

Languet (Bernard), instituteur, Jassy. Chap.'. « Les Frères du Mont-Laonnois », Laon. Porte-Etend.'. 1939.

Laporte (Jean-Baptiste-Clément), commis, direction de l'octroi, retraité, 31, rue Saint-Léon, Toulouse (Haute-Garonne), 3e, L.'. « Harmonie sociale », Toulouse. Dél.'. supp.'. Conv.'. 1936.

Larose (Pierre-Jules-François), receveur buraliste, 23, rue d'Amboise, Rouen (Seine-Inférieure), 3e, L.'. Persévérance couronnée », Rouen. Hon.'. 1934.

Lasse (Louis-Emile-Alexandre), facteur des postes, 3, rue Denis-Papin, Paris, 3e, L.'. « Unité maçonnique », Paris. Hon.'. 1935.

Lasseray (Ernest), directeur d'école retraité, place Henri-IV, Meaux (Seine-et-Marne), L.'. « Etienne Dolet et Véritable Amitié », Orléans. Hon.'. 1932.

Lasserre (Louis-Bernard-Emile), professeur de dessin, 4, rue de la Madeleine, Toulouse (Haute-Garonne), 18e, L.'. « Les Vrais Amis réunis et Indépendance française », Toulouse. 1er Surv.'.

Laumord (Pierre-Ernest), directeur d'école privée, Pointe-à-Pitre, 18e, L.'. « Les Egalitaires », Pointe-à-Pitre, L.'. « Les Disciples d'Hiram », Pointe-à-Pitre. Off.'. des L.'.

Laurent (Casimir), vérificateur, Rio-Salado-Hammam-Bou-Hadjar, Oran (Algérie), 3e, L.'. « La Raison », Oran, L.' « Travail et Paix », Rio-Salado. Fond.'. 1928.

Laurent (Désiré-Albert), 51, rue Saint-Sauveur, Paris (2e), L.'. « Paix, Travail et Solidarité », Paris. Dél.'. supp.'. 1920.

Laurent (Marcel), commis de comptabilité, mairie de Châtellerault, 3e, L.'. « Avenir », Châtellerault. Dél.'. Cong.'. L.'. Centre 1937.

Lavaud (Amédée-Michel), voyageur de commerce, 131, rue Victor-Hugo, Colombes (Seine), L.'. « Evolution économique et Hommes libres réunis », Paris, L.'. « Les Jacobins », Paris. Hon.'. 1930.

Laville (Abel-Marcel), inspecteur primaire, 3, boulevard Aristide-Briand, la Roche-sur-Yon (Vendée), 18e, L.'. « Avant-Garde du Poitou », Poitiers. Chap.'. « Fraternité vendéenne », la Roche-sur-Yon. Dél.'. jud.'. 1936.

Laya (Lucien-Alphonse), instituteur retraité, Terminiers (Eure-et-Loir), L.'. « Etienne Dolet », Orléans, L.'. « Marceau », Chartres. Hon.'. 1932.

Lazare (Lucien), négociant, 80, rue de Montreuil, Paris (11e), 3e, L.'. « Montaigne », Paris. Dél.'. supp.'. 1930.

Lebert (Fernand), employé de banque, rue Ordener, 100, Paris (18e), 3e, L.'. « La Raison », Paris. Trés.'. 1931 à 1934.

Le Bideau (Armand-Jules), capitaine au long cours, 1334 Marcel, Montevideo (Uruguay), Souv.'. Chap.'. « Amis des Naufragés », Grd.'. Exp.'. 1926.

Lebon (Adolphe), brigadier des dépôts et régies, retraité, Pinon (Aisne), Indochine, 3e, L.'. « Inséparables du Progrès », Paris. Hon.'. 1935.

Lebon fils (Henri), directeur d'école « Aux Trois Bassins », Saint-Paul (la Réunion), 3e, L.'. « Amitié », Saint-Denis (la Réunion). Orat.'. adj.'.

Le Bourhis (Marcel), S. N. C. F., exploitation Ouest, Paris, 80, rue Faidherbe, Houilles (Seine-et-Oise), 3e, L.'. « Réformateurs unis », la Garenne-Colombes. Grd.'. Exp.' 1921.

Le Brun (Georges-Pierre-Joseph), commerçant, 10, rue Pays, Saint-Martin, L.'. « Union de Belleville », Paris. Hon.'. 1926.

Lechauve (Clément-Dominique), ingénieur mécanicien, 38, rue de Patras, Tunis, Casablanca, 3e, L.'. « Les Travailleurs », Levallois-Perret, L.'. « Etoile de Carthage », Tunis. Fond.'. de L.'.

Lecoulant (René), mécanicien, Sommières (Gard), 3e, L.'. « La Marche en avant », Sommières. Dél.'. Conv..' 1937.

Lecouteux (Georges), représentant de commerce, 28, rue Marsoulan, Paris (12e), 3e, L.'. « Anatole France », Paris, L.'. « Evolution économique », Paris. Fond.'. de L.'.

Ledoux (Jacques-Félix-Joseph-Fernand), artiste dramatique, 79, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris, 3e, L.'. « Le Temple de l'Honneur et de l'Union », Paris, L.'. « La Marseillaise », Paris. Fond.'. de L.'.

Leduc (Jean-Marie), instituteur adjoint, Pleine, Fougères-Rennes (Ille-et-Vilaine), 3e, L.'. « Colonne d'Harmonie », Rennes, L.'. « Fraternité et Discrétion », Saint-Malo. Dél.'. jud.'. 1936.

Lefebvre, agent consulaire au Danemark, Esbjerg, L.'. « Avenir ». Dél.'. Cong.'. L.'. 1922.

Lefèvre (Abel-Victor-Eugène), directeur du « Progrès de l'Eure », Evreux (Eure), L.'. « Union et Progrès », Pacy-sur-Eure. Hon.'. 1932.

Lefrère (Pierre-Gabriel), pâtissier, villa « Francisco-Ferrer », rue de la Fédération, Houilles (Seine-et-Oise), 3e, L.'. « La Renaissance », Paris. Hon.'. 1932.

Legens (Louis-Marie), chef d'atelier de la ville de Paris, retraité, 3e, L.'. « Travailleurs socialistes de France », Paris. Hon.'. 1937.

Léger (Henry-Joseph), expéditionnaire de 1re classe, secrétariat général, Fort-de-France (Martinique), 3e, L.'. « Droit et Justice », Fort-de-France. 2e M.'. des Cér.'.

Léger (Léopold-René), magistrat, Cayenne (Guyane française), L.'. « Les Disciples d'Hiram », Pointe-à-Pitre, L.'. « Oroleana », Papeete. Fond.'. 1925.

Legeron (Charles-Michel), commissaire de police, 187, rue Lecoq, Bordeaux, et Angers (Maine-et-Loire), 18e, L.'. « Francs Chevaliers, Solidarité », Bordeaux, 18e, Chap.'. « Espérance bordelaise ».

Leissus (Hippolyte-Henri), artiste lyrique, éditeur de musique, 9, rue des Petites-Ecuries, Paris, 3e, L.'. « Avenir », Paris. Secr.'. adj.'. 1925/26.

Lejeune, 16, rue Cadet, Paris, 3e, L.'. « Lafayette », Paris. Vén.'. 1939.

Leloup (Auguste), commis, enregistrement, 152, avenue de Saint-Ouen, Paris, L.'. « Travailleurs socialistes de France », Paris. Hon.'. 1932.

Lemarie (Gaston-Gustave-Louis), typographe 33, rue du Château, Alençon (Orne), L.'. « La Fidélité », Alençon. Hon.'. 1926.

Lemoel (Stanislas-Yves-Marie), instituteur, boulevard Hoche, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), 3e, L.'. « Science, Conscience et Ernest Renan réunis », Saint-Brieuc. 2e surv.'. 1936.

Lemoine (Henri-François-Joseph), chef d'atelier, 42, rue Sorbier, Paris (20e), 3e, L.'. « Les Amis du Progrès », Paris. Dél.'. jud.' 1933.

Lemoine (Roger-Paul), représentant de commerce, 29, rue de Val-Beuzien, Chaumont (Haute-Marne), L.'. « Etoile de la Haute-Marne », Chaumont. Hosp.'. 1934.

Lemonnier (Léon), représentant, 52, rue Servin-Vincent, Saint-Cloud (Seine-et-Oise), L.'. « Les Jacobins », Paris. Secr.'. 1930.

Lenfant (Alphonse-Marie-Joseph), inspecteur principal des contributions indirectes, avenue Niel, 19, Paris, 3e, L.'. « Fraternité marocaine », Rabat, L.'. « Lumière et Paix », Saïl. Dél.'. supp.'. 1937.

Lenglart (Paul-Célestin), représentant de commerce, rue de Lillers, Béthune (Pas-de-Calais), L.'. « Aurore de la Liberté », Béthune. Dél.'. Cong.'. L.'. Nord 1939.

Leroux, 10, avenue Marie-Eugénie, Eaubonne (Seine-et-Oise), L.'. « La Fraternité des Peuples », Paris. Hon.'. de L.'.

Leroux (Pierre-Jean-Marie), greffier de tribunal civil, Lannion (Côtes-du-Nord), 3e, L.'. « Science, Conscience, Ernest Renan », Saint-Brieuc. Dél.'. Cong.'. L.'. Ouest 1921. Secr.'. Rapp.'. Cong.'.

Lesos (Christos), représentant, Corfou (Grèce), L.'. « Le Phénix », Corfou. Secr.'. 1925.

Lesueur (Anthème), chef de gare, 6, rue Vercingétorix. Paris (14e), 3e, L.'. « Avenir », Paris, L.'. « Agni », Paris. Fond.'. 1920.

Letavernier (Charles-Joseph-Désiré), distillateur, Coquainvilliers (Calvados), 3e, L.'. « Humanité », Lisieux, L.'. « Etoile des Deux Pôles », Trouville. Dél.'. jud.'. 1936.

Letort (Jean-Baptiste-Louis), monteur électricien, Fourchambault (Nièvre), 18e, L.'. « Nature et Philanthropie », Lorient. Dél.'. Cong.'. L.'. Ouest 1928. Chap.'. « Sincérité ». Val.'. Reims.

Letouilec (Jean-Jacques), mécanicien, le Port (la Réunion), 3e, L.'. « Amitié », Saint-Denis (la Réunion). Grd.'. Exp.'. 1936.

Levallois (Emile-Pierre-Marcel), instituteur, rue Athine-René, Garches (Seine-et-Oise), 3e, L.'. « Volney », Laval. Dél.'. Cong.'. L.'. 1935 à 1937.

Levy (Charles-Edouard), docteur en médecine, 11, square Moncey, Paris (9e), 3e, L.'. « Avenir », Paris. Mem.'. Comm.'. Bienf.'. 1924/25.

Levy (Eugène), négociant, 3, rue d'Alsace-Lorraine, Saint-Chamond (Loire), 3e, L.'. « Les Elus », Saint-Etienne. Hon.'. 1937.

Levy (Gérard-David), négociant, représentant, 4, rue Pravaz, Lyon (Rhône), L.'. « Parfait Silence et Les Egaux », Lyon. Hon.'. 1933.

Levy (Marius), négociant, 5, place Croix-Paquet, Lyon (Rhône), 3e, L.'. « Parfait Silence et Les Egaux », Lyon, L.'. « La Candeur », Lyon. Hon.'. 1934.

Levy (Pierre-Georges), employé de commerce, 126, rue Saint-Denis, Paris, 3e, L.'. « Vrais Experts », Paris, L.'. « Union socialiste », Paris. Fond.'. Hon.'. de L.'.

Levy (Raymond), commerçant en chaussures, commissaire bénévole du bureau de bienfaisance de Paris (18e), 46, rue Ramey, Paris (18e), 3e, L.'. « La Raison », Paris. Hosp.'. de L.'.

Levy (René), commerçant, Mexico, L.'. « Union et Patrie », Mexico, L.'. « Humanitas », Mexico. Fond.'. de L.'.

Lew (Frédéric), concierge, Avignon (Vaucluse), Chap.'. « Sincère Union et Vrais Amis réunis ». Grd.'. Gard.'. 1924.

Lhote (Eugène-Nicolas), directeur, P. T. T., Melun (Seine-et-Marne), 3e, L.'. « Avenir du Sénégal », Dakar, L.'. « Inséparables du Progrès », Paris. Fond.'. Hon.'. 1931.

Lieber (Maurice-Lehmann), étudiant, faculté des sciences, 1, rue du Plâtre, à Lyon (Rhône), L.'. « Bienfaisance et Amitié », Lyon. Orat.'. 1936.

Liegeois (Henri-Albert), receveur de 3e classe, Loudun-Pornichet (Loire-Inférieure), L.'. « Le Trait d'Union », Saint-Nazaire. Dél.'. jud.'. 1936.

Lieutier (Marie-Victor-Joseph-Edouard), avoué au tribunal civil de Marseille (Bouches-du-Rhône). Off.'. de L.'.

Ligeois (Prosper-André), représentant de commerce, 275, boulevard Voltaire, Paris (11e), 3e, L.'. « Frères unis inséparables », Paris. Hon.'. 1933.

Lignères (Jules), propriétaire viticulteur, Pépieux (Aude), 3e, L.'. « Avenir social », Saint-Pons. Grd.'. Exp.'. 1936.

Lignon (Jean), employé de manufacture, Labastide-Rouairoux (Tarn), L.'. « Avenir social », Saint-Pons. Hosp.'. 1936.

Locher (Walter), comptable, 10, rue Maison-Carrée, Nîmes (Gard), L.'. « Echo du G. O. », Nîmes. Secr.'. adj.'. 1934.

Loiseau (Léon), représentant de commerce, 19, rue F.-Moreau, Fontenay-aux-Roses, Saint-Aubin (Nièvre), L.'. « Humanité », L.'. « Espérance », Bourg-la-Reine. Dél.'. jud.'. supp.'. 1926/27.

Lombard (Emile-Mathieu), commis principal, secrétariats généraux de l'Afrique occidentale française, Abidjan (Côte-d'Ivoire), 3e, L.'. « Fraternité africaine », Abidjan. Secr.'. 1936/37.

Lombard (Marcel-Louis-Antoine), agent voyer, rue Saint-Jean, Buzançais (Indre), 3e L.'. « Union et Solidarité », Montluçon. Dél.'. Cong.'. L.'. 1923.

Longat (Jean), dessinateur de la marine, Ruelle (Charente), 3e L.'. « Démocratie charentaise », Angoulême. Hon.'. 1933.

Longuefosse (Louis-François-Noël), ingénieur, architecte, place de la Mairie, Saint-Gaudens (Haute-Garonne), 3e, L.'. « Les Indépendants », Saint-Gaudens. 2e Surv.'. 1936.

Lorut (Edouard), garagiste, 14, boulevard Carnot, Vichy (Allier), 3e, L.'. « La Cosmopolite », Vichy. Memb.'. Comm.'. Cong.'. L.'. Centre 1932.

Lothaire-Robin (Albert), épicier en gros, rue Thiers, Bergerac (Dordogne), 3e, L.'. « Amitié. Fidélité », Bergerac. Dél.'. Cong.'. L.'. 1934.

Loudiche (Jules), employé, rue Vaudevour, Lyon (Rhône), 3e, L.'. « Les Elus », Saint-Etienne. Hon.'. 1939.

Loustous (Joseph), instituteur, Lemboye (Basses-Pyrénées), L.'. « Le Réveil du Béarn », Pau. Hon.'. 1922.

Lungulescu (Georges), lieutenant et conférencier officiel, Lacutin 10, Bucarest, L.'. « Steana Romanici », Bucarest. Fond.' de L.'.

Luquot (Jean-Baptiste), représentant de commerce, Chaunes (Somme), 3e, L.'. « Intime Fraternité », Tulle. Hon.'. 1936.

Luthaud (Jean), voyageur de commerce, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 18e, L.'. « Equerre », Moulins.

Luthereau (Georges), docteur en médecine, 22, rue Ad.-Besnard, Montereau (Seine-et-Marne), 3e, L.'. « Agni », Paris. Rapp.'. Cong.'. 1927.

Maestracci (Pierre), receveur des postes, télégraphes et téléphones, Brazzaville (Congo), 3e, L.'. « Aurore du Congo », Brazzaville. Secr.'. 1938 à 1940.

Magalon (Marius-Joseph-Raoul), professeur, Hanoï, Montpellier, 3e, L.'. « Le Triomphe de la Concorde », la Seyne, L.'. « Avenir Khmer », Pnom-Penh. Secr.'. intérimaire de L.'.

Magnoux (Raymond-Louis), principal de collège, Ambert (Puy-de-Dôme) », 3e, L.'. « La Fraternité », Avallon. Dél.'. Cong.'. L.'. Centre 1937.

Mahoux (Fernand-Hippolyte), directeur des postes, télégraphes et téléphones, clos Saint-Antoine, Abidjan (Côte d'Ivoire), 3e L.'. « Avenir du Sénégal », Saint-Louis, L.'. « Fraternité africaine », Abidjan. Fond.'. de L.'.

Mailhe (Gustave-Barthélemy-Désiré), receveur buraliste, Argelliers (Aude), L.'. « Libre Pensée », Narbonne. Hon.'. 1937.

Maillard (Joseph-Louis), cafetier, Evian-les-Bains (Haute-Savoie), 3e, L.'. « Avenir du Chablais », Thonon-les-Bains. Off.'. de L.' en 1932.

Maillaud (Henri-Edouard), directeur assurances, 4 *bis*, rue Angot, Bourg-la-Reine (Seine), 3e, L.'. « La Justice », Paris, L.'. « Espérance », Bourg-la-Reine. Fond.'. de L.'.

Maisonneuve (Pierre-André-Alexandre), négociant, 244, Night Holbarn W. C. I. Londres, 3e, L.'. « Himar », Londres. Orat.'. 1926.

Majo (Joseph), représentant de commerce, rue Frédéric-Mistral, « Villa des Cèdres », Nîmes (Gard), 3e, L.'. « Echo du G. O. », Nîmes. Secr.'. adj.'. 1936.

Mallein (André), comptable au Crédit lyonnais, Angoulême (Charente) L.'. « Etoile de la Charente et Amis de la Paix réunis », Angoulême, L.'. « Démocratie charentaise », Angoulême. Fond.'. de L.'.

Malpeyre (A.), 1, rue des Orpheroux, Limoges (Haute-Vienne), L.'. « Les Artistes réunis », Limoges, Secr.'. 1929.

Malvesin (Jean), facteur chef, chemins de fer de l'Etat, Guelma (Constantine), 3e, L.'. « Fraternelle de Kalama », Guelma, L.'. « Etoile de Numidie », Souk-Abras. Dél.'. jud.'. supp.'. 1934.

Mangola, ébéniste, 6, rue de Nice, Paris, avenue de Marseille, 75, Nice (Alpes-Maritimes), 3e, L.'. « Fraternité des Peuples », Paris. Hon.'. 1937.

Manin (Jean-Louis), employé municipal, rue de la République, 71, Lyon, L.'. « Les Amis de la Vérité », Lyon. Hon.'. 1934.

Marchousnin (Théophile), 50, chemin Yusuf, Alger, L.'. « Belisaire », Alger. Dél.'. supp.'. 1937.

Marchal (Joseph-Gaston), procureur général, Tananarive (Madagascar), 18°, L.'. « Fraternité vosgienne », Epinal, L.'. « Droit et Justice », Fort-de-France.

Marchal (Victor-Georges), négociant en vins, Gérardmer (Vosges), L.'. « Jules Ferry », Saint-Dié. Hon.'. 1931.

Marchand (Georges-Henri), inspecteur de l'exploitation des chemins de fer, retraité, la Vieille-Lyre (Eure), 3°, L.'. « Etienne-Dolet », Orléans. Hon.'. 1931.

Mare (Eugène-Vincent), adjudant de recrutement, 119, rue Belliard, Paris, L.'. « Le Réveil de l'Yonne », Auxerre, L.'. « Les Chevaliers unis », Lyon. Hon.'. 1929.

Margaillan (Marius), propriétaire, Sanary (Var), L.'. « La Réunion », Toulon, L.'. « Triomphe de la Concorde », la Seyne. Fond.'. de L.'.

Mariani (Octave), adjoint principal des services civils, Brazzaville (Congo), 3°, L.'. « Aurore du Congo », Brazzaville. Vén.'. 1929.

Marie (Louis), chef de section, préfecture, Angoulême, 10, avenue de Versailles, Paris (16e). 3°, L.'. « Les Travailleurs », Levallois. Off.'. de L.'.

Marnat (Claude), chef caviste, Hôtel de l'Ermitage, Nice (Alpes-Maritimes), 3°, L.'. « France démocratique », Nice. Hon.'. 1939

Maron (Michel), employé, 168, rue Ordener, Paris, L.'. « La Concorde », Paris. Trés.'. 1920.

Mars (François), propriétaire, chemin de Billet, Nice (Alpes-Maritimes), L.'. « France démocratique », Nice. Hon.'. 1932.

Martignal (Joseph), employé municipal, 37, rue Vendôme, Lyon (Rhône), 3°, L.'. « Amis de la Vérité », Lyon. Hon.'. 1926.

Martin (Adolphe), contrôleur des eaux, Mâcon (Saône-et-Loire), L.'. « Les Vrais Zélés », Chalon-sur-Saône. Hon.'. 1929.

Martin (Eugène-Louis), rentier, la Molynette, par Saint-Genis-Laval (Rhône), L.'. « La Concorde », Bordeaux. Hon.'. 1934.

Martin (Gaston), directeur d'école publique, Marans (Charente-Maritime), 4°, L.'. « La Démocratie », Rochefort.

Martin (Marcel), officier d'artillerie, Brazzaville (Moyen-Congo), 3°, L.'. « France démocratique », Nice. Commis.'. au Conv.'.

Maezelle (Jean), économe d'administration pénitentiaire, Riom (Puy-de-Dôme). L.'. « Egalité, Travail », Montpellier, 2e Surv.'. 1930.

Masson (Gustave), contrôleur principal des postes, télégraphes et téléphones, 24, rue Saint-Ambroise, Paris (11e), L.'. « Les Amis de l'Humanité », Paris. Trés.'. 1926/27.

Massouh (Farid), négociant, Tripoli, L.'. « Tripoli », Tripoli. Fond.'. de L.'.

Matar (Georges), négociant, Ghosta (Liban), L.'. « Le Liban », Beyrouth, L.'. « Kasraouan », Harissa. Fond.'. de L.'.

Mathe (Philippe), négociant, Lyon (Rhône), 3°, L.'. « Etoile et Compas », Lyon. Hon.'. 1925.

Mathieu (André), homme de lettres, 80, rue Montmartre, Paris (2e), 3°, L.'. « Agni », Paris. Dél.'. jud.'. 1929.

Mathieu (Henri), costumier, 3, rue Montmartre, Paris (1er), L.'. « Le Progrès », Paris, 2e Surv.'. 1927 à 1929.

Mathiot (Armand), receveur des domaines en retraite, 63, rue Maréchal-Foch, Alger, L.'. « Etoile du Sahel », Bougie. Hon.'. 1937.

Matter (Alfon), pharmacien en chef des hospices civils, Strasbourg (Bas-Rhin), 3°, L.'. « Zum Erwins Dom », Strasbourg, L.'. « Frères réunis », Strasbourg. Fond.'. de L.'.

Maudray (Emile), retraité, prairie d'Hellicule, Saint-Dié (Vosges), L.'. « Jules Ferry », Saint-Dié. Dél.'. jud.'. 1936.

Maugenest (Henri-Martial), industriel, 21, boulevard Garibaldi, Limoges (Haute-Vienne), 3°, L.'. « Les Artistes réunis », Limoges. Secr.'. Comm.'. Cong.'. Centre 1931.

Maurel (Jules-Léopold-Alphonse), directeur de commerce, 13, place Carnot, Carcassonne (Aude), 3°, L.'. « Vrais Amis fidèles », Sète. Dél.'. jud.'. 1936.

Mayer (Emile), fabricant de toiles, 33 *bis*, boulevard de Magenta, Paris (10e), 3°, L.'. « Les Admirateurs de Saint-Just », Paris, L.'. « Jérusalem écossaise », Paris. Hon.'. 1935.

Mayne (Antoine), capitaine au 153e régiment d'infanterie, Bitche (Moselle), L.'. « Georges-Jacques Danton », Sarrebruck. Grd.' Exp.'. 1936.

Mayrand (Alfred-Jules), percepteur, expert-comptable, avenue de l'Espérance, Ermont (Seine-et-Oise), Ville-en-Tardenois (Marne), L.'. « Etoile de la Vallée », Eaubonne. Fond.'. 1931.

Mazel (Raoul-Frédéric), commerçant, 34, boulevard Gambetta, Nîmes (Gard), 3°, L.'. « Echo du G. O. », Nîmes. M.'. des Cér.'. 1934/35.

Mazier (Louis), directeur d'école, boulevard Talabot, Nîmes (Gard), 3°, L.'. « Echo du G. O. », Nîmes. 1er surv.'. 1937.

Medecet (Charles), directeur de coopérative ouvrière, électricité, 16, rue d'Austerlitz, Lyon (Rhône), 3°, L.'. « Simplicité, Constance », Lyon. 1er exp.'. 1935.

Mehmed Ali Pichihalouk, médecin chef des services de Homs, Bab-Houd (Syrie), L.'. « Fleur de l'Oronte », Homs, Fond.'. de L.'.

Mejean (Alphonse-Jean-Baptiste-Auguste), ingénieur civil, 14, rue de la Rangée, Garches (Seine-et-Oise), L.'. « Ecole mutuelle et Atelier socialiste », Paris, L.'. « Evolution », Paris. Fond.'. de L.'.

Menard (Armand-Constant), représentant de commerce, rue Aristide-Briand, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), 3°, L.'. « Science, Conscience, Ernest Renan », Saint-Brieuc. Dél.'. jud.'. 1936.

Meneau (Georges-Albert-Jean), propriétaire garagiste, 32, rue de la Clef, Paris (5e), 3°, L.'. « Effort », Paris. 2e M.'. des Cér.'. 1930 à 1932.

Menet (Roger), instituteur, Coussay-les-Bois (Vienne), 3°, L.'. « Germinal ». Rapp.'. Cong.'. L.'. Centre 1925.

Menoret (Auguste-Charles-Jules), chef d'atelier, école pratique, 25, rue de la Montagne, Nantes (Loire-Inférieure), 3°, L.'. « Paix et Union », Nantes. Dél.'. Cong.'. L.'. Ouest 1921.

Menotti (Frédéric-Edouard), ingénieur, chauffage central, passage Saïda, Bellevue-Tunis, L.'. « Etoile de Numidie », Souk-Ahras, L.'. « Etoile de Carthage », Tunis. Fond.'. 1931.

Merchier (Maurice-Albert-Louis), agent voyer, Lys-lès-Lannoy (Nord), L.'. « Lumière du Nord », Lille. Orat.'. 1932.

Merigonde (Marcel-Raymond-François-Jean), instituteur, Breuil (Oise), L.'. « Sincérité fraternelle », Creil. Trés.'. adj.'. 1933/34.

Merlo (Joseph), entrepreneur, 6, rue Thiers, Saint-Quentin (Aisne), 3°, L.'. « Justice et Vérité », Saint-Quentin. 1er surv.'. 1936.

Merloz (Jules-Charles), coupeur de cravates, 27, rue de l'Union, Houilles (Seine-et-Oise), 3°, L.'. « Amis des Allobroges », Paris, L.'. « Ernest Renan », Paris. Fond.'. de L.'.

Merten (Charles-Théodore-Claude), directeur de la fabrique de ciments de Malstatt, 3°, L.'. « Georges-Jacques Danton », Sarrebruck, L.'. « Temple de la Paix », Metz. Fond.'. de L.'.

Metzkoune (David), expert-comptable, 47, boulevard de Sébastopol, Paris (1er), 31° L.'. « Inséparables du Progrès », Paris.

Meunier (Henri), bijoutier, 39, boulevard Saint-Martin, Paris (3e), 3°, L.'. « Rose des Septantes », Paris. Orat.'. adj.'.

Meyer (Edmond-Samuel), juge d'instruction, avocat, 71, rue de Maubeuge, Paris (10e), 11, rue des Saillants, Soissons (Aisne), L.'. « Aristide Briand », Paris. Fond.'. de L.'.

Meylan (Paul-Alfred), constructeur mécanicien, 42, rue Edouard-Vaillant, Levallois-Perret (Seine), 3°, L.'. « Union de Belleville », Paris. Hon.'. 1938.

Meyrargues (Raoul), 14, rue des Halles, Carpentras (Vaucluse), L.'. « Parfaite Alliance », Carpentras. Trés.'. 1935.

Mezbourian (Manouk), employé de commerce, 37, allée du Jardin-Anglais, le Raincy, rue Drouot, 23, Paris, 3°, L.'. « Fraternité des Peuples », Paris, L.'. « France-Arménie », Paris. Fond.'. de L.'.

Michel (Louis), contentieux civil et commercial, 22, rue Joseph-Rey, Grenoble (Isère), 3°, L.'. « Les Arts réunis », Grenoble. Dél.'. au Conv.'. 1934.

Micholowitz (Nathan), fondé de pouvoir, banque Birmann et fils, 221, rue de l'Université, Paris (7e), 3°, L.'. « Avenir », Paris. M.'. des Banq.'. 1932.

Michon (Armand-Louis), externe des hôpitaux, 47, rue du Montparnasse, Paris, 3°, L.'. « Les Etudiants », Paris, L.'. « Action », Paris. Fond.'. de L.'.

Miclet (André-Jules), directeur d'école, rue Michelet, Saint-Quentin (Aisne), 3°, L.'. « Les Frères du Mont Iaonnois », Laon. Elém.'. 1939.

Migot (Robert), employé de commerce, sourcier, employé S. N. C. F., 18°, L.'. « Education sociale », Blida, L.'. « Intimité », Aix-les-Bains, L.'. « Solidarité du Titteri », Médéa. Chap.'. Cirta. Fond.'. de L.'.

Milano (Ambroise-Antoine), menuisier, 7, rue du Vieux-Collège, Genève (Suisse), 3°, L.'. « Avenir du Chablais », Thonon-les-Bains. Dél.'. jud.'. 1936.

Milbert (Auguste-Joseph), gardien de la paix, retraité, 73 *bis*, avenue de Wagram, Paris, Lempdes (Haute-Loire), 3°, L.'. « Fédération universelle », Paris. Conv.'. 1928 à 1930.

Millet (Melchior), galonnier, 10, rue Dumenge, Lyon (Rhône), L.'. « Les Chevaliers du Temple », Lyon. Dél.'. jud.'. 1926 à 1928.

Minolle (Pierre), 42, rue Daubenton, Paris (5e), L.'. « Fraternité ». Dél.'. supp.'. Conv.'. 1932/33.

Mittelette (Victor), employé au Grand Orient et ouvrier en fleurs artificielles, 34, rue de Solferino, Colombes (Seine), 6, rue Sainte-Marie, Paris, 3°, L.'. « Fraternité des Peuples », Paris, L.'. « Jean-Jacques-Rousseau », Montmorency. Hon.'. 1935.

Mitterand (Armand), 40, rue des Saints-Pères, Paris, 3°, L.'. « Travail et Fraternité », Bourges. Hon.'. 1933.

Mizou (Félix), négociant, Gannat (Allier), L.'. « Equerre », Moulins. Hon.'. 1929.

Mohn (André), gérant de magasin de chaussures, 18, rue Thiers, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), 3°, L.'. « Fédération universelle », Paris. Rapp.'. Cong.'. 1931.

Moine (Antoine), retraité, la Crau (Var), 3°, L.'. « Industrie », Saint-Etienne, L.'. « Réveil des Iles d'Or », Hyères. Grd.'. Exp.'. 1935-37.

Moiroud (Charles-Joseph), direction de l'artillerie, Afrique occidentale française, 1, rue Briand, Fontainebleau, Dakar, Saïgon, 3°, L.'. « Echo du G. O. », Nîmes, L.'. « Réveil de l'Orient et Fervents du Progrès réunis », Saïgon. Ex-Trés.'. adj.'.

Momège (Jean-Louis), employé, Mozac, par Riom (Puy-de-Dôme), 3°, L.'. « Les Rénovateurs », Paris. Hon.'. 1935.

Monat (Gilbert), ingénieur en chef des travaux publics, Marrakech, 3°, L.'. « Enfants de Gergovie », Clermont-Ferrand, L.'. « El Bridja Dial Doukkala », Mazagan. Fond.'. 1920.

Monay (Charles), chef de service, usine à gaz, Tulle (Corrèze), 3°, L.'. « Intime Fraternité », Tulle. Hon.'. 1930.

Monnet (Georges), député, Paris, Soissons (Aisne), 3°, L.'. « Le Phare soissonnais », Soissons. 2e Surv.'. 1936.

Monneuse (Henri), tailleur, rentier, 34, avenue de la République, Paris (11e), 44, avenue d'Iéna, Chelles (Seine-et-Marne), 3°, L.'. « Les Vrais Experts », Paris. Hon.'. 1937.

Monnier, percepteur, Brignoles (Var), L.'. « Ecole de la Sagesse », Brignoles. Trés.'. adj'. 1929.

Monnin (Georges-Henri), négociant en vins, 104, rue Lepic, Paris, 3e, L.'. « Solidarité et Progrès », Dijon, L.'. « Avenir », Paris. Orat.'. adj'. 1927.

Monot (René-Léon-Joseph), professeur au lycée de Montpellier, Montpellier, 13, rue Gambetta, Nîmes (Gard), 3°, L.'. « Echo du G. O. », Nîmes. Rapp.'. Cong.'. 1934.

Monrose (Judes-Cyriaque-Agénor), contrôleur principal de 1re classe des contributions, Basse-Terre (Guadeloupe), 3°, L.'. « Elus d'Occident », Basse-Terre. M.'. des Banq.'.

Monsche, professeur de musique, Strasbourg (Bas-Rhin), L.'. « Les Frères réunis », Strasbourg. Dél.'. jud.'. 1936.

Montangon (Jean), employé aux chemins de fer, Saint-Izan (Gironde), 3°, L.'. « Francs Chevaliers de Saint-André d'Ecosse et Solidarité réunis », Bordeaux. Hon.'. 1938.

Montfort (Francis), pharmacien, 39, rue Henri-Gauthier, Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), L.'. « Trait d'Union », Saint-Nazaire. Dél.'. jud.'. 1936.

Montier, imprimeur, 39, rue de Bretagne, Paris (3e), 3e, L.'. « Fraternité des Peuples », Paris, Hon.'. 1937.

Moquet (Jean-Marie), facteur d'enregistrement, Chantonnay (Vendée), 3e, L.'. « Volney », Laval. Dél.'. Cong.'. L.'. « Ouest 1939 ».

Morat (de) (Alfred), employé, 3, avenue Rouget-de-l'Isle, Saint-Prix (Seine-et-Oise), 3e, L.'. « La Libre Pensée », Paris, L.'. « Le Progrès social », Saint-Pierre-d'Oléron. Fond.'. de L.'.

Moreau (Paul), administrateur des colonies retraité, 51, rue Rennequin, Paris, 3e, L.'. « Philosophie positive », Paris. Dél.'. supp.'. 1920.

Moreau-Lalande (Roger-Charles), chargé de cours, conservatoire de musique, 2, rue Chauchat, Paris (9e), Lyon (Rhône), 3e, L.'. « Agni », Paris. 2, surv.'. 1922.

Morel (Louis-François-Maurice), instituteur en retraite, Frotey-lès-Vesoul (Haute-Saône), 3e, L.'. « Les Cœurs unis », Vesoul. Dél.'. Conv.'. 1939.

Morel-Derocle, inspecteur divisionnaire du matériel et de la traction des C. F. A. E., retraité, L.'. « Hippone », Bône. Vén.'. de L.'.

Moret (Pierre), directeur d'école, rue Voltaire, Montluçon (Allier), 3e, L.'. « Union et Solidarité », Montluçon. Ch.'. Membre Union et Solidarité.

Mori (Antoine-Philippe), sous-chef de bureau C. F. M., Casablanca, 3e, L.'. « Le Reveil du Moghreb », Rabat. Off.'. de L.'. 1934.

Morin, clerc d'agréé au tribunal de commerce, boulevard Aristide-Briand, Perros-Guirec (Côtes-du-Nord), 5, rue Duperré, Paris (9e), 3e, L.'. « Fraternité des Peuples », Paris. Hon.'. 1937.

Moris (André), instituteur, 10, rue du Jourdain, Paris (20e), 3e, L.'. « Jérusalem écossaise », Paris. Hon.'. 1925.

Mosse (Prosper), docteur en médecine, 19, rue Maurice-Mayol, Paris (13e), 3e, L.'. « Avenir », Paris. Orat.'. adj.'. 1929.

Mothe (Léon-René), agent d'affaires, rue Pelletan prolongée, Agen (Lot-et-Garonne), L.'. « La Justice », Marmande. Fond.'. 1932.

Mouchabac (Moïse), commerçant, 46, rue Sedaine, Paris (11e), 3e, L.'. « Avenir », Paris. Dél.'. comm.'. de Bienf.'. 1927.

Mouilbeau (André), ingénieur du service vicinal, route de Longwy, Longuyon (Meurthe-et-Moselle), 3e, L.'. « Egalité, Justice, Progrès », Sedan. Dél.'. Cong.'. L.'. 1938.

Moulin (Jean-Baptiste), préparateur en pharmacie, 15, rue Jean-Jaurès, Firminy (Loire), 3e, L.'. « Industrie », Saint-Etienne. 1er surv.'. 1936.

Mouniette (Alcide-Prosper), entrepreneur de T. P., Franceville-sur-Mer (Calvados). Cons.'. Ph.'. Thémis. Grd.'. Gard.'. 1931.

Mourand (André-Emile), médecin principal, 27, rue de la Madeleine, Nîmes (Gard), L.'. « Echo du G. O », Nîmes. M.'. des Cér.'. 1937.

Moureau, maire de Tourville, administrateur de la Suze. Dél.'. Conv.'. 1935 à Nîmes.

Mouretin (Louis-Ferdinand), tapissier-décorateur, 3, rue Carvès, Montrouge, 25, rue du Colisée, Paris, 3e, L.'. « Pythagore », Paris. Dél.'. jud.'. 1928.

Mourre (Eugène-Ernest), directeur d'école honoraire, Gap (Hautes-Alpes). 3e, L.'. « Les Amis des Hautes-Alpes », Gap. 1er surv.'. 1936.

Moussut (Jean-Baptistin), cultivateur, Montagnac (Basses-Alpes), 3e, L.'. « Fraternité provençale, Saint-Auban. Hon.'. 1934.

Mouton, 38, rue du Ruisseau, Paris. L.'. « Fraternité des Peuples », Paris. H.'.

Mouton (Joseph), employé de chemins de fer, Sarcelles (Seine-et-Oise), 3e, L.'. « Volney », Laval. Dél.'. supp.'. Conv.'. 1935.

Mouttet, 83, rue Desnouettes, Paris (15e), L.'. « La Fraternité des Peuples », Paris. Hon.'. 1937.

Mulhem (Talhouk), rentier, Aitaie (Liban), 3e, L.'. « Union Lodge », Rhartoow, L.'. « Cèdre du Liban », Fond.'. de L.'.

Muller (Hippolyte), bibliothécaire à l'école de médecine retraité, Grenoble (Isère), 3e, L.'. « Alliance écossaise », Grenoble. Hon.'. 1934.

Murati (Désiré), chef de service des douanes du Dahomey, Konakry (Guinée), L.'. « La Fraternité africaine », Abidjan, L.'. « Etoile occidentale », Dakar. Fond.'. 1930.

Muzellec (André-François-Léon), ingénieur, 8, rue Jean-Moréas, Paris (17e), 3e, L.'. « Travailleurs socialistes de France », Paris, L.'. « Aristide Briand », Paris. Fond.'. 1935.

Naccache (Gabriel), contrôleur des postes, télégraphes et téléphones, Tripoli, 3e, L.'. « Samacath El Ouaja », Egypte, L.'. « Tripoli », Tripoli. Fond.'. de L.'.

Nafi (Jehia-Zadi), propriétaire et notable, Antioche (Syrie), 3e, L.'. « Antiochus », Antioche. Fond.'. de L.'.

Naman (Salomon), représentant de commerce, Marseille (Bouches-du-Rhône), 3e, L.'. « Cirta », Constantine. Hon.'. 1937.

Namy (Louis), bijoutier, 14, rue Centrale, Lyon (Rhône), 3e, L.'. « Simplicité, Constance », Lyon. Bibliothéc.'. 1931/35.

Natanson (Jacques), ingénieur civil, Abondant (Eure-et-Loir), 3e, L.'. « Les Vrais Amis », Paris. M.'. Comm.'. Financ.'. 1925.

Naudin (Aimé-Charles), commissaire de police retraité, Plombières-les-Bains (Vosges), 3e, L.'. « Le Travail », Remiremont. Dél.'. jud.'. 1937.

Nazon (Alexandre-Auguste), instituteur retraité, rue Maury, Montpellier (Hérault), 3e, L.'. « Vrais Amis Fidèles », Sète, L.'. « Fidélité, Travail », Montpellier. Hon.'. 1938.

Nebbia (Paul), commis des postes, télégraphes et téléphones, 35, rue Essadikia, Tunis, Marseille (Bouches-du-Rhône), 3e, L.'. « Travail, Liberté, Progrès », Tunis, L.'. « Nouvelle Carthage et Salammbô réunies », Tunis. Fond.'. de L.'. 1925.

Negrie (Gaston-Jules), secrétaire à l'O. N. I. A., 227, avenue de Muret, Toulouse (Haute-Garonne), 3e, L.'. « Harmonie sociale », Toulouse. L.'. « Syria », Beyrouth. Del.'. Conv.'. 1936.

Netter (William), hôtelier, 10, cité d'Antin, Paris, L.'. « Les Vrais Amis », Paris, M.'. des Cérém.'. 1929.

Neveux (Félix), retraité, faubourg d'Aunis, Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime), 3e, L.'. « Egalité régénérée », Saint-Jean-d'Angély. 1er Surv.'. 1936.

Niaulin (Paul), instituteur titulaire, Charrais (Etables) (Vienne), 3e, L.'. « Avant-Garde du Poitou », Poitiers. Dél.'. Cong.'. L.'. Centre 1938.

Nicolas (Maurice), docteur en médecine, 7, rue Laborde, Paris (8e), 3e, L.'. « Enseignement mutuel », Paris, L.'. « Arts et Sciences », Paris. Fond.'. de L.'.

Nicot (Charles-Alphonse), employé des postes, retraité, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), 3e, L.'. « Arts et Amitié », Aix-en-Provence. Hon.'. 1936.

Nicoud (Marcel-Antoine), professeur, 7, rue Rabelais, Villefranche-sur-Saône (Rhône), L.'. « Fraternité progressive », Villefranche-sur-Saône. Dél.'. supp.'. 1936.

Ninine (André-Grégoire-Benjamin), commis au Trésor, Port-Louis (Guadeloupe), L.'. « Les Disciples d'Hiram », Pointe-à-Pitre. 2e orat.'. adj.'.

Noble (Georges), chef de publicité, 31, rue des Ecoles, Chatou (Seine-et-Oise), L.'. « Les Fidèles d'Hiram », Rueil. Dél.'. jud.'. 1936.

Nodot (Albert-René), inspecteur du travail, rue Fevret, 26, Dijon (Côte-d'Or), 3e, L.'. « Le Phénix », Joigny. Dél.'. supp.'. 1928.

Noé (Antoine-Alexandre-Isidore), entrepreneur, Mourmelon-le-Grand (Marne), 3e, L.'. « Bienfaisance », Châlons-sur-Marne. Grd.'. Exp.'. adj.'. 1929/30.

Negier (Louis-Marius-Henri), administrateur adjoint aux colonies, rédacteur, mairie de Tananarive (Madagascar), 3e. L.'. « Aurore ». Uzès. Hosp.'. 1936.

Normand (Achille-Marius-Pierre), représentant, entrepreneur de peinture, 28, rue du Viaduc, le Perreux (Seine), 3e. L.'. « Les Amis bienfaisants », Paris. Hon.'. 1937.

Norwood (William-Parker), superintendant, 1, Cecil street Mansello, à Swansea, L.'. « Harmony », Swansea. Vén.'. 1923.

Nouvel (Albert-Marie), teinturier, les Vans (Ardèche), 3e, L.'. « Progrès, Humanité », Saint-Ambroix. 2e surv.'. 1936.

Nouvelles (Raymond-Séverin-Michel), professeur d'école primaire supérieure, Nantes, 9, place du Pilori, Angers (Maine-et-Loire), 3e, L.'. « Travail et Perfection », Angers. Dél.'. Cong.'. L.'. Ouest 1939.

Noyon (Paul-Jean-Albert), percepteur, Jarnac (Charente), 3e, L.'. « Honneur et Probité », Cognac. Off.'. de L.'.

Noyrigat (Joseph), instituteur, Alger-Mustapha, 3e, L.'. « Bélisaire », Alger. Hon.'. 1933.

Nuc (Guillaume), employé des contributions indirectes, Brienon-sur-Armançon (Yonne), 3e, L.'. « La Fraternité », Brive. Dél.'. L.'. Sud 1924.

Nussbaum dit Eric de Nussy (Frédéric-William), statuaire, 5, rue Barrault, Paris (13e), L.'. « La Franche Amitié », Paris, L.'. « Akademos », Paris. Fond.'. de L.'.

Nuyts (Emmanuel-Joseph), comptable, 9, rue de l'Argenterie, Montpellier (Hérault), L.'. « Egalité, Travail », Montpellier. L.'. « Concorde et Persévérance », Vienne. 1er surv.'. 1930.

Olagner (M.), Rabou, par la Roche-des-Arnauds (Hautes-Alpes), 18e.

Oliva (Henri-Marius), employé de commerce, négociant, Roquevaire (Bouches-du-Rhône), 3e, L.'. « Hiram », Londres. Hon.'. 1939.

Omar (Sleiman), bourrelier, Rayak (Liban), 3e, L.'. « Etoile du Liban », Zahlé, L.'. « Phenicia », Rayak. Fond.'. de L.'.

Oudin (Pierre), publiciste, 11 *bis*, rue Esther-Lacroix, Chatou (Seine-et-Oise), 3e, L.'. « Les Rénovateurs », Paris, L.'. « La Bonne Foi », Saint-Germain. Dél.'. jud.'. 1937.

Paat (Jean), douanier, Marseille (Bouches-du-Rhône), L.'. « Emancipation sablaise », Sables-d'Olonne. Hon.'. 1932.

Pallado (Emile-Benoit-Marie-Jean), receveur de 6e classe des postes, télégraphes et téléphones, Marcillac (Aveyron), Tuchamp (Aude), 3e, L.'. « Action sociale », Béziers, L.'. « Echo du G. O. », Nîmes. Secr.'. 1934.

Palmot (Jean-Baptiste), surveillant militaire, Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane française), 3e, L.'. « Union guyanaise », Saint-Laurent-du-Maroni. 2e Surv.'. 1927.

Pantot (Louis), ingénieur de la ville de Paris, 17, avenue Pasteur, Paris (15e), 3e, L.'. « Agni », Paris. Hosp.'. 1928.

Papazian (Vahram), pharmacien, Alexandrette (Syrie), 3e, L.'. « Taurus », Alexandrette, L.'. « Myriandos », Alexandrette. Fond.'. de L.'.

Papelier (Charles), maire, charron, forgeron, Robertville (Constantine), L.'. « Les Enfants de Mars », Philippeville. Hon.'. 1930.

Papinot (Alfred), négociant, 17, avenue Pasteur, Alger, 3e, L.'. « Union sétifienne », Sétif, L.'. « Bélisaire », Alger. Hon.'. 1929.

Papowitz (Branha-Alexandre), employé de wagons-lits, cottage « Marie », avenue Saint-Laurent, Nice (Alpes-Maritimes), L.'. « Les Amis du Progrès ». Hosp.'. adj.'. 1920.

Pariat (René-Jules), secrétaire de mairie, 3e, L.'. « Les Vertus réunies », Vitry-le-François. Secr.'. de L.'.

Paris (Paul), retraité, rue Gambetta, Rochefort, L.'. « La Démocratie », Rochefort. Dél.'. jud.'. 1936.

Parmentier (Noël), secrétaire, greffier au tribunal, Fez, 3e, L.'. « Le Réveil du Moghreb », Rabat. Off.'. de L.'.

Pascal (Félix), jardinier, Issoire (Puy-de-Dôme), 3e, L.'. « Raison et Solidarité », Issoire. Hon.'. 1934.

Pasteur (Philogone-Théodore), mécanicien T. P., Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), 3e, L.'. « Les Disciples d'Hiram », Pointe-à-Pitre. Off. de L.'.

Paujol (Paul), ingénieur S. V., Alès (Gard), 3e, L.'. « Aurore », Uzès. Dél.'. supp.'. 1937.

Pelen (Jean), entrepreneur, boulevard Aristide-Briand, Salon (Bouches-du-Rhône), 3e, L.'. « Unité », Salon. 2e Surv.'. 1936.

Pellegrin (Abel), chef de musique, 25, rue du Président-Wilson, Narbonne; la Briare (Basses-Alpes), 3e, L.'. « Fidélité et Travail », Montpellier, L.'. « Libre Pensée », Narbonne. Gar.'. d'Am.'.

Pelletier (Louis-Robert), publiciste, 93, rue du Bac, Paris (7e), 3e, L.'. « France et Colonies », Paris. Dél.'. jud.'. 1927.

Peres (Paul-Jean-Marie), comptable aux chemins de fer du Midi, 40, rue Monsablon, Fleurance (Gers), 3e, L.'. « Les Cadets de Gascogne », Auch. Dél.'. jud.'. 1931 à 1933.

Perignon (Joseph), fondé de pouvoirs, Uzès (Gard), 3e, L.'. « Aurore », Uzès. Trés.'. 1936.

Perin (Charles-Paul-Eugène), architecte, travaux municipaux, Fez (Maroc), 3e, L.'. « Eveil berbère », Fez. Off.'. de L.'.

Peronnet (Pierre), instituteur, L.'. « La Cosmopolite », Vichy. Hosp.'. 1939.

Perrin (François-Pierre-Raymond), professeur d'anglais, rue Pasteur, Limoges (Haute-Vienne), 3e, L.'. « Les Artistes réunis », Limoges, L.'. « Humanité ». Dél.'. L.'. « Humanité ». Cong.'. L.'. Centre 1938.

Perron (Hyacinthe), tourneur-mécanicien, avenue Edouard-Vaillant, 142, Boulogne-sur-Seine, 3e, L.'. « Phœbus », Sèvres, Dél.'. jud.'. 1936.

Perrot (Etienne), rédacteur au ministère des finances, directeur des contributions directes à Auxerre (Yonne), 23, rue Monge, Paris, 3e, L.'. « Etienne Dolet », Orléans. L.'. « Avenir », Paris. Memb.'. Comm.'. Bienf.'. 1922

Perruchet (Louis-Auguste), instituteur retraité, Lormes (Nièvre), L.'. « Humanité ». Nevers. Hon.'. 1931.

De Peschek (Jules), pharmacien, pharmacie du Parc, Vichy, 31, avenue de la Victoire, Nice, 3e, L.'. « La Cosmopolite », Vichy, L.' « France démocratique », Nice. Memb.' Cong.'. L.'. Centre 1923.

Petit (René-Léon-Lucien), chef de poste à l'office météorologique de Bône, cité Bonna-Colonne-Randon, Bône, 3e, L.'. « Hippone » Bône. Dél.'. supp.'. Conv.'. 1937.

Petitjean (Claude-Nicolas), commis greffier de paix, 9, avenue Roger-Salengro, Pont-Sainte-Marie (Aube), 3e, L.'. « Le Travail », Remiremont. Dél.'. de L.'.

Philibert, juge de paix, Saint-Maximin, L.'. « Ecole de la Sagesse », Brignoles. Orat.' adj. 1929.

Philippe (Léon-Louis-Joseph-Paul), instituteur retraité. Chap.'. « La Picardie », 2e Grd.' Gard.' 1925.

Picard (Alexis), voyageur de commerce, 26, rue du Maréchal-Gérard, Nancy (Meurthe-et Moselle), 3e, L.'. « Le Travail », Remiremont. Orat'. 1937.

Picard (Louis-Félix), meubles, maison Verlet, place des Vosges, Epinal (Vosges), 3e, L.'. « Constance éprouvée », Rouen, L.'. « Fraternité vosgienne », Epinal. Dél.'. Cong.' L.'. Est 1935.

Picavet (Lucien), négociant, 11, rue Louis-Faure, Lille (Nord), 30e, L.'. « Etoile du Nord », Malo-les-Bains, L.'. « Lumière du Nord », Lille.

Picoury (Henri-Louis), ancien directeur des compteurs à gaz, 40, rue Franklin, Lyon (Rhône), 3e, L.'. « Les Elus », Saint-Etienne. L.' « Simplicité, Constance », Lyon. Dél.' jud.'. 1931.

Picton (René), rédacteur principal au ministère des finances, Maroc, chef de bureau détaché à Vichy (Allier), rue Kenrigha, Rabat (Maroc). Vichy, 3e, L.'. « Le Niveau social », Vincennes. Secr.'. 1928.

Pierens (Paul), coiffeur, 49, rue Beaunier, Paris (14e), 3e, L.'. « Etoile polaire », Paris Hon.'. 1935

Pierlot (Alphonse), mécanicien, 13, rue d'Aubervilliers, la Courneuve (Seine), L.'. « Equité », Pantin, L.'. « Monde nouveau », Aubervilliers-la Courneuve. Fond.'. de L.'.

Pietri (Pierre-Joseph), chef de gare, Batna (Constantine), 3e, L.'. « Aurès », Batna 1er surv.'. 1936.

Pinard (Félix-Claude-Etienne), agent d'assurances, 3, rue Feuillet, et 49, rue d'Isly, Alger, Souv.'. Chap.'. « Le Bélisaire », Val.'. d'Alger. Trés.'. 1924/25.

Pinto (Emile), 49, rue des Fêtes, Paris (19e), L.'. « Arts et Métiers », Paris. Dél.'. Supp.'. Conv.'. 1932.

Pion (Marie-César-Auguste), docteur en médecine, 17 ou 97, boulevard Saint-Michel, Paris (5e), 3e, L.'. « Effort », Paris. Rapp.'. Cong.'. L.'.

Piplat, employé de commerce, 36, rue Nollet, Paris, 3e, L.'. « Fraternité des Peuples » Paris. Hon.'. 1937.

Piquet (Charles), employé, 2, rue Saint-Martin, Vittel (Vosges), 3e, L.'. « Avenir », Paris. Trés.'. adj.'. 1929 à 1931. Porte-Etend.'. 1932.

Pistor (Marius-Eugène), avoué, Mascara (Oran), L.'. « Etoile », Mascara Dél.'. jud.'. 1932/34.

Pitet (Pierre Marius), maçon, petite rue Béteille, 98, boulevard Bonnefoy, Toulouse (Haute-Garonne), 3e, L.'. « Harmonie sociale », Toulouse. Hon.'. 1933.

Pitolet (Félix), propriétaire, Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône), 3e, L.'. « La Vraie Réunion désirée », Gray. Hon.'. 1932.

Pizani (Robert-André-Louis), artiste dramatique, 1, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris. L.'. « Expansion française », L.'. « Art et Science », Paris. Fond.'. de L.'.

Planson (Robert), dessinateur, 10 *bis*, rue Henri-Poincaré, Clichy (Seine), 252, rue de Vaugirard, Paris, 3e, L.'. « Avenir », Paris. 2e M.'. des Cér.'. 1931 à 1934.

Plantard (Jean), représentant, Vetraz-Marthoux (Haute-Savoie), 3e, L.'. « Avenir du Chablais », Thonon-les-Bains. Orat.'. 1936.

Pommier (Maurice), professeur, Thiers (Puy-de-Dôme), 3e, L.'. « Les Enfants de Gergovie », Clermont-Ferrand, L.'. « Justice », Thiers. Membr.'. Comm.'. Cong.'. L.'. Centre.

Ponot (Martin), Lunas, par Villefranche-sur-Saône (Rhône), L.'. « Fraternité progressive », Villefranche, 2e Surv.'. 1929.

Pons (Amédée), retraité des contributions indirectes, Calvignac (Lot), 3e, L.'. « Phare du Quercy », Cahors. Archiviste 1936. Hosp.'. 1934.

Pons (Fernand), tailleur, 147, boulevard du Montparnasse, Paris (6e), 3e, L.'. « Libre Pensée », Paris, L.'. « Agni », Paris. Trés.'. adj.'. 1921/22. Hosp.'. 1921/22/24/25.

Pons (Jean-Bernard), mécanicien, Paris Orléans-Midi, 8, rue Sirol, 16, chemin de la Gloire, Toulouse, 3e, L.'. « Parfaite Harmonie », Toulouse, L.'. « Libre Pensée », Narbonne. Gard.'. d'Am.'. 1929/30.

Pontoreau (Eugène-Jean-Victor), agent d'assurances, 5, rue de la Chapelle, Forbach (Moselle), L.'. « Georges-Jacques Danton », Sarrebruck. 2e Surv.'. 1936.

Portail (Eugène), juge de paix, Fontainebleau (Seine-et-Marne), 3e, L.'. « Etoile de la Haute-Marne », Chaumont, L.'. « Germinal », Moret. Hon.'. 1933.

Porte (Benoît), cultivateur, Sauxillanges (Puy-de-Dôme), 3e, L.'. « Raison et Solidarité », Issoire. Dél.'. Cong.'. L.'. Centre.

Porte (Raymond), percepteur, 46, rue des Casernes, Forbach (Moselle), Coussey (Vosges), L.'. « Georges-Jacques Danton », Sarreguemines. Dél.'. jud.'. 1936.

Portet (Joseph), propriétaire, Foix (Ariège), L.'. « La Fraternité latine », Foix. Dél.' jud.'. 1933.

Portier (Maxime), chef d'atelier de constructions, agent technique de la guerre, 6, rue Saint-Malo, Rennes (Ille-et-Vilaine), L.'. « La Parfaite Union », Rennes. Hosp.'. 1936.

Portier (Maurice), employé de bureau, 8, villa des Tilleuls, Nanterre (Seine), 3e, L.'. « Les Fidèles d'Hiram », Rueil. Trés.'. 1936.

Pouly (Robert-Jean-Philibert), architecte, Nevers (Nièvre). 3e, L.'. « Humanité », Nevers Dél.'. Cong.'. L.'. Centre.

Pourchaud (Daniel), forgeron, Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres), 3e, L.'. « Germinal », Ruffec. 2e Surv.'. 1936.

Pourtau (Pierre-André), directeur d'école, Bénéjacq (Basses-Pyrénées), L.'. « La Zelée ». Bayonne. Hon.'. 1927.

Pousin (Célestin), instituteur retraité, Cognin (Savoie), 18e, Chap.'. « Savoie ». Grd.'. Secr.'. 1930/31.

Pousselgue ou Pousselgue (Jules-Albin), ingénieur service vicinal, Quissac (Gard), 3e, L.'. « Echo du G. O. », Nîmes, L.'. « Aurore », Uzès. Grd.'. Exp.'. 1936.

(A suivre.)

Commissariat général aux questions juives.

ADMINISTRATEURS PROVISOIRES

Le commissaire général aux questions juives,

Vu l'article 1er de la loi du 22 juillet 1941 relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant aux Juifs,

Arrête:

Article unique. — Tous immeubles, droits immobiliers ou droits au bail quelconques, et en particulier l'immeuble sis à Hyères, quartier de la Capte, appartenant à M. Merzouk (Salomon), demeurant à Martigues. — Administrateur provisoire: M. Blanc, palais du Soleil, avenue du Général-Noguès, Toulon (dossier 3016).

Immeuble sis à Lyon, 4, rue du Marché, appartenant à Mme Sandler (Rebecca), veuve Guitelmacher (Léopold), 34, rue d'Arcole, à Saint-Etienne. — Administrateur provisoire: M. de Bonald, 14, rue Saint-Polycarpe, Lyon (dossier 2911).

Immeuble dénommé « Villa Montferrat », sis à Seyssuel, appartenant à M. Bloc (Paul). — Administrateur provisoire: M. Mayoux (Marcel), 5, rue Servient, Lyon (dossier 3025).

Propriété sise à Sanary-sur-Mer, lieudit la Cride, appartenant pour partie à M. Javal. — Administrateur provisoire: M. Blanc, palais du Soleil, avenue du Général-Noguès, Toulon (dossier 3015).

Propriété dénommée « Ça me suffit », à Châteauneuf-de-Grasse et le terrain sis à Cimiez-Nice, avenue Séméria, appartenant à Mlle Alexandre (Cécile), 25, boulevard de Cessole, à Nice. — Administrateur provisoire: M. Brun, villa Mireille, route de Draguignan, Grasse (dossier 3002).

Immeuble sis à Cahors, 75, boulevard Gambetta, ayant fait l'objet d'une vente consentie par M. Pinkenson (Michel) à Mlle Lahontaa. — Administrateur provisoire: M. Alazard (Antoine), 4, rue Portail-Alban, Cahors (dossier 3000).

Immeuble sis à Nice, 18, rue Miron, appartenant à M. Montel (Paul-Moïse), demeurant à Nice, 6, boulevard Dubouchage. — Administrateur provisoire: Me Massot-Devèze, rue d'Angleterre, 26, Nice (dossier 3001).

Immeuble sis à Lyon, 40, rue de la Quarantaine, appartenant à M. Freund (Marcel-Léon), demeurant à Lyon, 84, avenue de Saxe. — Administrateur provisoire: M. de Bonald, 14, rue Polycarpe, Lyon (dossier 2882).

Immeuble sis à Lyon, 182, grande-rue de Montpellier, appartenant à Mme veuve Blum, 14 *bis*, boulevard des Belges, à Lyon. — Administrateur provisoire: M. de Bonald, 14, rue Saint-Polycarpe, Lyon (dossier 2909).

Immeuble sis à Lyon, 23, rue Crémieux, appartenant à M. Picard (Léon), 136, cours Gambetta, à Lyon. — Administrateur provisoire: M. de Bonald, 14, rue Saint-Polycarpe, Lyon (dossier 2889).

Appartement sis à Nice, « Palais Graziella », 2, rue Spitaliéri, appartenant à Mme Rouche-Ferahie, épouse de M. Taggiasco (Etienne), demeurant à Nice, 94, rue du Maréchal-Joffre. — Administrateur provisoire: M. Exiga (Charles), villa Les Aglantines, avenue Lympia, Nice (dossier 3022).

Les terrains sis à Saint-Raphaël, quartier Saint-Sébastien et avenue Paul-Doumer, appartenant à M. Kosman (Jacques-Adolphe), villa Les Lotus, à Saint-Raphaël. — Administrateur provisoire: M. Arcol (Augustin), 13, rue Jules-Barbier, Saint-Raphaël (dossier 3021).

Immeuble sis à Nice, 28, rue Gioffrédo, appartenant à Mme Mosse (Marthe), veuve Mayrargue, 28, rue Gioffrédo, à Nice. — Administrateur provisoire: Me Massot-Devèze, rue d'Angleterre, 26, Nice (dossier 2997).

Villa dite « Villa Brunica », avenue Marinelli, à Cannes et les terrains sis boulevard des Anglais et quartier du Camp-Long, appartenant à M. Belowsky (Albert), demeurant à Paris, 4, villa Victor-Hugo. — Administrateur provisoire: M. Boisson (Armand), villa Philip, la Colle-sur-Loup (dossier 2998).

Le magasin sis à Nice, « Galerie Impérator », 39, promenade des Anglais, appartenant à M. Kenin (Isaï), demeurant à Nice, 30 *bis*, rue du Château-Neuf. — Administrateur provisoire: M. Dou (Gaston), 23, boulevard de Cimiez, Nice (dossier 2944).

Propriété dite « Les Châtaigniers », sise à Saint-Martin-de-Vésubie, appartenant à M. Driddo (Grégoire), demeurant 31, avenue du Ray, Nice. — Administrateur provisoire: M. Casta-Lumio, 177, avenue de la Californie, Nice (dossier 2994).

Immeuble sis à Montpellier, 14, Grand'Rue, appartenant à Mme Bumsel-Salancon, veuve André Salancon, demeurant à Montpellier, 14, Grande-Rue. — Administrateur provisoire: M. Bouquet (Raymond), 12, rue André-Michel, Montpellier (dossier 2940).

Villa Jaffe, sise à Nice, 37, promenade des Anglais, faisant partie de la succession de Mme Gluge (Anna), veuve de M. John Jaffe, décédé à Nice. — Administrateur provisoire: M. Bonhomme, 51, rue de la Buffa, Nice (dossier 2993).

Un magasin sis à Nice, 10, rue Alexandre-Mari, appartenant à M. Levy (Raphaël), rue de l'Hôtel-des-Postes, 21, à Nice. — Administrateur provisoire: M. Vareilles (René), rue de Reims, 2, Cannes (dossier 3014).

Propriété sise au Cannet, rue de Cannes, appartenant à M. Jose (Abraham), demeurant à Paris, 28, rue Duperré. — Administrateur provisoire: M. Vivaudou (Raphaël), 8, place du Commandant-Maria, Cannes (dossier 2999).

Propriété dite « Villa Les Palmiers », jardin des Bomèses, à Beaulieu-sur-Mer, appartenant à Mme Benkimoun, demeurant à Oran, 5, boulevard du Maréchal-Joffre. — Administrateur provisoire: M. Delaplane, 14, avenue du Cap-Croix, Nimes-Cimiez (dossier 2996).

Immeuble sis à Lyon, 8, rue Mazard, appartenant à Mmes veuve Cerf et Levy, boulevard Notre-Dame, 3, à Marseille. — Administrateur provisoire: M. de Bonald, 14, rue Polycarpe, Lyon (dossier 2938).

Immeuble sis à Saint-Pierre-de-Chartreuse, appartenant à M. Kahn (Alphonse). — Administrateur provisoire: M. Bayer (François), 27, rue Vaugelas, Annecy (dossier 3033).

Immeuble sis à Caussade et la propriété dite les Bourdelles sise à Montricourx, appartenant à M. Arnet (Hermany). — Administrateur provisoire: M. Dambies, rue Emile-Pouvillon, 16, Montauban (dossier 3034).

Les terrains sis à Gassin (Var), lieudit Croix de Cavalaire, appartenant à M. Netter, demeurant à Cagnes-sur-Mer, quartier des Colettes. — Administrateur provisoire: M. Jovard, à la Croix-Valmer (dossier 3028).

Les immeubles sis à Salon-de-Provence, 2 et 2 *bis*, boulevard Nostradamus, appartenant à Mme Lyon (Laure), veuve de M. Cremieux (Mardochée), demeurant à Salon-de-Provence. — Administrateur provisoire: M. Ravel d'Esclapon, villa Mourlans, à Grans (dossier 3025).

Terrain sis à Bormes-les-Mimosas, lieudit Ripert, appartenant à Mme Solinoki, épouse Guiraud, demeurant à Paris, 16, rue du Bois-le-Vert. — Administrateur provisoire: M. Jovard, la Croix-Valmer (dossier 3027).

Immeuble sis à Toulon, 16, avenue Ortolan, appartenant à M. Cahen (Gilbert) et Mme Loeb (Louise), son épouse, demeurant à Paris, 115, rue de la Tour. — Administrateur provisoire: M. Blanc, palais du Soleil, avenue du Général-Nogués, Toulon (dossier 3026).

Propriété dite « Domaine Notre-Dame », à Roquefort-les-Pins, appartenant à M. Oppenheim, domicilié à Clonghy, près Saint-Just, Penzance-Cornuall (Angleterre). — Administrateur provisoire: M. Brun, villa Mireille, route de Draguignan, Grasse (dossier 2995).

Immeubles sis à Lyon, 155, route de Vienne et 24, rue des Capucins, appartenant à Mme Palincia (Raphaël), épouse Yanni, 5, rue Gentil, Lyon. — Administrateur provisoire: M. de Bonald, 14, rue Polycarpe, Lyon (dossier 2939).

Appartement sis à Nice, 70, boulevard Carnot, appartenant à M. Simminsk (Amédée), demeurant à Annecy, 18, boulevard du Maréchal-Joffre. — Administrateur provisoire: M. Exiga, Les Elantines, avenue Lympia, Nice (dossier 3023).

Article unique. — Tout immeuble, droit immobilier ou droit au bail quelconque, tout bien meuble, valeur mobilière ou droit mobilier quelconque, appartenant à M. Finkielstein (Szoel), 25, rue du Maréchal-Joffre, à Pau, et maison Latreille, rue de la Halle, à Lourdes. — Administrateur provisoire: M. Amiel (Jean), 11, rue Albert-Piche, Pau (dossier 2977).

Appartenant à M. Robert Moyse dit Moyse Jouve, en résidence à Fort-Barraux, Mme Marthe Jouve, épouse Moyse, sa femme, demeurant 23, rue Casimir-Perier, à Lyon, et 49, rue de l'Entrepôt, à Roanne, M. Gompel (Didier), 10, place des Promenades, à Roanne. — Administrateur provisoire: M. Violet, 8, rue Galle, Saint-Etienne (dossier 2960).

Appartenant à MM. Schenowitz (Gaston) et Schenowitz (Guy), 7, avenue de la Victoire et 4, place Masséna, à Nice. — Administrateur provisoire: M. Buchelon, 11, avenue Borriglione, Nice (dossier 3039).

Appartenant à M. Worms (Léon), 120, boulevard Longchamp, à Marseille. — Administrateur provisoire: M. Boussand, 44, rue Grignan, Marseille (dossier 3040).

Article unique. — Les entreprises suivantes appartenant en tout ou en partie ou dirigées en tout ou en partie par des Juifs, sont pourvues des administrateurs provisoires ci-dessous:

Etablissements P. C. S. (affaire Seliz), rue Charasse, 110, Marseille. — Administrateur provisoire: M. Alessandrini, 26, avenue du Maréchal-Fayolle, Marseille (dossier 2768).

Hirtz (Raymond), 5, rue de Madagascar, à Marseille, et 7, rue Robespierre, à Mazargues-Marseille. — Administrateur provisoire: M. Allessandrini, 26, avenue du Maréchal-Fayolle, Marseille (dossier 2867).

Dépôt de sérums et vaccins et laboratoires gérés à Saint-Gaultier par M. Grimberg (Arthur), docteur en médecine. — Administrateur provisoire: M. Mougnaud, 26, rue Joseph-Bellier, Châteauroux (dossier 2834).

Article unique. — L'immeuble sis à Aiguillon, ayant fait l'objet d'une vente consentie le 20 février 1942, acte reçu par Me René Ducos, notaire à Aiguillon, par M. Joseph Lelouche, demeurant à Alger, 119, rue Michelet. — Administrateur provisoire: M. de Sevin, au Bousquet, à Port-Sainte-Marie (dossier 3021).

Article unique. — Les pouvoirs de M. Besson, 25, rue du 4-Septembre, à Aix-en-Provence, nommé par arrêté du 12 août 1942, administrateur provisoire de l'entreprise Milhaud et Rosa, 2, rue Joseph-Villevieille, à Aix-en-Provence, sont étendus au fonds de commerce d'amandes, noisettes et produits du Midi sis 3, traverse de l'Aigle-d'Or, à Aix-en-Provence, sous la firme Bremond et fils (dossier 1651).

Article unique. — Les pouvoirs de M. Capron, à Sennecey-le-Grand, nommé par arrêté du 31 janvier 1942 administrateur provisoire des biens personnels du sieur Loeb-Laroze (Paul), demeurant, 5, rue Saint-Jean, à Mâcon, sont étendus à tout immeuble, droit immobilier ou droit au bail quelconque, tout bien meuble, valeur mobilière ou droit mobilier quelconque, appartenant à Mme Loeb-Laroze (Paul), à la même adresse.

Article unique. — Les pouvoirs de M. Boyer (Georges), 16, rue Verdi, à Nice, nommé par arrêté du 11 juillet 1942 administrateur provisoire de la S. A. R. L. « L'Etoile », 25, rue Bouin, à Nice, sont étendus aux biens personnels de M. Théodore Kahn, gérant de la société, Mlle Simone Kahn, fille de Théodore Kahn, M. Van der Molen dit Dumoulin, gendre de Kahn, et Mme Van der Molen dite Dumoulin, fille de Kahn.

Article unique. — Les pouvoirs de M. Feillou, 14, rue Sainte-Ursule, à Toulouse, nommé par arrêté du 11 juillet 1942 administrateur provisoire de la « Bonneterie de l'Est », rue des Marchands, 40, à Toulouse, sont étendus au droit au bail appartenant à Mme Kamelgarn, concernant le magasin sis à Toulouse, 14 *bis*, rue Baronie (dossier 2354).

Article unique. — Les pouvoirs de M. Croze (Amédée), 8, rue Cafarelli, à Nice, nommé par arrêté du 24 juin 1942 administrateur provisoire de l'universalité des biens meubles dépendant de la succession de M. Levy-Dorville, décédé à Cubjac, sont étendus à tous immeubles et droits immobiliers faisant partie de ladite succession, et en particulier la propriété sise à Cubjac (dossier 2272).

Article unique. — Les pouvoirs de M. Muaux, 15, rue Saint-François-de-Paul, à Nice, nommé par arrêté du 13 juillet 1942 administrateur provisoire des biens dépendant de la communauté des époux Simsolo (Moïse) et Frebillot (Paulette), sont étendus à tout immeuble, droit immobilier ou droit au bail quelconque, tout bien meuble, valeur mobilière ou droit mobilier quelconque, appartenant en tout ou en partie à M. Simsolo (Moïse) et à tout domicile ou résidence qu'il pourrait avoir, et au fonds de commerce de bonneterie, confection, 14, rue Hoche, à Cannes, exploité par Mme Simsolo, née Frebillot (dossier 2610).

Art. 1er. — L'arrêté du 12 août 1942 nommant M. Carpentier (Norbert), chez Mme Guillermin, 12, rue d'Algérie, à Lyon, administrateur provisoire de l'entreprise Webestra, confection en gros pour dames, 69, rue Servient, à Lyon, est rapporté.

Art. 2. — L'entreprise suivante: Webestra, confection en gros pour dames, 69, rue Servient, à Lyon, est pourvue de l'administrateur provisoire ci-dessous:

M. Chaxel (Henri), 36, rue Chevreul, à Lyon (dossier 2610).

Art. 1er. — L'arrêté du 5 septembre 1942 nommant M. Sabras (Marcel), 67, rue Neuve, à Bergerac, administrateur provisoire du garage sis 16, rue Neuve-d'Argenson, à Bergerac, exploité par M. Daniel (Maurice) (atelier de réparation et commerce de voitures automobiles), est rapporté.

Art. 2. — Le garage sis 16, rue Neuve-d'Argenson, à Bergerac, exploité par M. Daniel (Maurice), atelier de réparations et commerce de voitures automobiles est pourvu de l'administrateur provisoire ci-dessous:

M. Hourcade (Marcel), 98, rue Neuve, à Bergerac (dossier 2751).

Art. 1er. — L'arrêté du 12 août 1942 nommant M. Durban (Jean), 6, rue des Prêtres, à Toulouse, administrateur provisoire de l'entreprise appartenant à M. Lambert (Eric), fonds de commerce de maroquinerie, 9, rue Joux-Aigues, à Toulouse, est rapporté.

Art. 2. — L'entreprise suivante: Lambert (Eric), fonds de commerce de maroquinerie, 9, rue Joux-Aigues, à Toulouse, est pourvue de l'administrateur provisoire ci-dessous:

M. Cardon, 26, allée des Demoiselles, à Toulouse (dossier 2555).

Art. 1er. — L'arrêté du 5 septembre 1942 nommant M. Fouquart, 9, rue Firmin-Marbeau, à Brive, administrateur provisoire des biens meubles et immeubles de M. Spingran (Henri), à Brive, est rapporté.

Art. 2. — Tout immeuble, droit immobilier ou droit au bail quelconque, tout bien meuble, valeur mobilière ou droit mobilier quelconque et en particulier tous objets d'art ou de prix appartenant à M. Spingran (Henri), 15, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brive, est pourvu de l'administrateur provisoire ci-dessous:

M. Pointet (Claudius), 9, rue du Général-Desbruly, Brive (dossier 2750).

Art. 1er. — L'arrêté du 31 mai 1942 nommant M. Vasserot (Pierre), 14, place de l'Hôtel-de-Ville, à Carpentras, administrateur provisoire de l'entreprise Landauer et fils, dont le siège est à Nimes, 32, rue Séguier, est rapporté.

Art. 2. — L'entreprise suivante: Landauer et fils, siège 32, rue Séguier, à Nimes, est

pourvue de l'administrateur provisoire ci-dessous:

M. Roussin, 108, boulevard de la Corderie, Marseille (dossier 1459).

Fait à Vichy, le 21 septembre 1942.

DARQUIER DE PELLEPOIX.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Algérie. — **Décret n° 2906 du 28 septembre 1942 étendant à l'Algérie les dispositions de la loi du 8 avril 1942 édictant des dégrèvements en faveur de certains biens affectés à des œuvres d'assistance, de bienfaisance et d'enseignement.**

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Vu la loi du 8 avril 1942 édictant, dans la métropole, des dégrèvements en faveur de certains biens affectés à des œuvres d'assistance, de bienfaisance et d'enseignement;

Vu l'article 330 (§ 4, 32°) du code algérien de l'enregistrement;

Vu le code algérien des valeurs mobilières;

Sur le rapport du chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur, et du ministre secrétaire d'Etat aux finances,

Décrétons:

Art. 1er. — L'article 330 (§ 4, 32°) du code algérien de l'enregistrement est modifié comme suit:

« 32° Droit d'accroissement. — Ne sont pas soumis à la taxe les biens affectés soit à des œuvres d'assistance ou de bienfaisance, soit aux œuvres des missions françaises à l'étranger, soit à des œuvres d'enseignement primaire ou d'éducation populaire.

« L'exemption est accordée ou retirée s'il y a lieu, par un décret rendu en conseil d'Etat. Elle ne peut porter sur les biens acquis sans l'autorisation du Gouvernement, dans tous les cas où cette autorisation est nécessaire ».

Art. 2. — Le code algérien des valeurs mobilières est complété par un article 107-M ainsi conçu:

« Les dispositions de l'article 70 ne sont pas applicables aux biens meubles et immeubles possédés ou occupés par les collectivités visées audit article, lorsqu'ils sont affectés, soit à des œuvres d'assistance ou de bienfaisance, soit aux œuvres des missions françaises à l'étranger, soit à des œuvres d'enseignement primaire ou d'éducation populaire.

« L'exemption est accordée ou retirée, s'il y a lieu, par un décret rendu en conseil d'Etat. Elle ne peut porter sur les biens acquis sans l'autorisation du Gouvernement, dans tous les cas où cette autorisation est nécessaire ».

Art. 3. — Les exemptions édictées par les articles qui précèdent s'appliquent aux taxes visées auxdits articles et restant dues au moment de l'entrée en vigueur du présent décret.

Art. 4. — Le chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur, et le ministre secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de l'Etat français et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Vichy, le 28 septembre 1942.

PH. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français:

Le chef du Gouvernement,
ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur,
PIERRE LAVAL.

Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

Administration préfectorale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 octobre 1942: page 3390, 2e colonne, au lieu de: « M. Lagrive, licencié en droit, chef de cabinet intérimaire du préfet délégué de Toulouse, est nommé sous-préfet de Mirande (art. 2) », lire: « M. Lagrive, licencié en droit, chef de cabinet intérimaire du préfet délégué de Toulouse, est nommé sous-préfet du Vigan (art. 2), en remplacement de M. Pacotte, nommé sous-préfet de Mirande ».

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 5 octobre 1942:

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite:

A compter du 8 février 1941: M. Cabuche (Raymond), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Lyon (loi du 17 juillet 1940).

A compter du 19 octobre 1941: M. Martin (Roger), sous-directeur à l'internat approprié de Chanteloup (art. 7, loi du 10 novembre 1941).

A compter du 29 mai 1942: M. Perroteau (Eustache), surveillant (1re classe) à la maison centrale de Fontevrault (loi du 17 juillet 1940).

A compter du 7 août 1942: M. Parouffe (Jean), surveillant à la maison centrale de Fontevrault (art. 20 et 22 de la loi du 14 avril 1924).

A compter du 7 août 1942: Mme Roger, née Rouault (Alexandrine), surveillante à la maison centrale de Rennes (art. 20 et 22 de la loi du 14 avril 1924).

A compter du 11 août 1942: M. Berthonnière (Didier), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Périgueux (art. 8, § 4, loi du 14 avril 1924).

A compter du 29 août 1942: M. Pierredon (Ali), surveillant (1re classe) à la maison centrale de Nîmes (art. 20 et 22, loi du 14 avril 1924).

A compter du 6 novembre 1942: M. Delhomme (Jean), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Lyon (art. 8, § 2, loi du 14 avril 1924).

A compter du 14 novembre 1942: M. Beausoleil (Léon), surveillant-chef (1re classe) à la maison d'arrêt de Libourne (art. 8, § 2, loi du 14 avril 1924 et art. 6 de la loi du 18 août 1936).

A compter du 29 novembre 1942: M. Verret (Constant), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Poitiers (art. 8, § 2, loi du 14 avril 1924).

A compter du 29 novembre 1942: M. Vieillemaringe (Jean), surveillant (1re classe) à la maison centrale de Riom (art. 8, § 2, loi du 14 avril 1924, art. 6 de la loi du 18 août 1942).

A compter du 20 décembre 1942: Mme Reboul, née Picard (Elisa), monitrice (1re classe) à l'école de préservation de Fresnes (art. 8, § 2, loi du 14 avril 1924).

Sont nommés:

Econome (1e classe) à l'administration centrale: M. Renucci (Roland), instituteur (7e classe) à la maison d'arrêt de la Santé, en remplacement de M. Mortier, révoqué.

Commis (8e classe) dans la circonscription pénitentiaire de Lyon: M. Brin (Jean), commis à la maison centrale de Riom, en remplacement de M. Houles, promu.

Est nommé, par nécessité de service, surveillant chef (1re classe) à la maison d'arrêt de Rennes: M. Phelippeau (Paul), surveillant chef de la maison centrale de Caen, en remplacement de M. Baluteig, retraité.

Sont nommés:

Surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Blaye: M. Carrie (Camille), surveillant commis greffier (2e classe) à l'institution publique de Belle-Ile-en-Mer.

Surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Mortagne: M. Fonta (Pierre), surveillant commis greffier (1re classe) à la maison centrale de Melun.

Sont nommés premiers surveillants de 3e classe:

A la maison d'arrêt de Montpellier: M. Roux (Léon), surveillant de 1re classe à la maison de correction de Marseille (5e tour).

A la maison centrale de Melun: M. Borrel (Auguste), surveillant (3e classe) à la maison centrale d'Eysses, en remplacement de M. Arnaud, muté (ancienneté du 6 avril 1942).

A la maison centrale de Loos: M. Buisine (Marcel), surveillant (2e classe) à la maison centrale de Loos, en remplacement de M. Simon, retraité.

A la maison d'arrêt de la Santé: M. Arnaud (Roger), premier surveillant à la maison centrale de Melun, en remplacement de M. Descamps, rétrogradé.

Sont nommés, par permutation:

Premier surveillant (3e classe) à la maison d'arrêt de la Santé: M. Glastre (Jean), premier surveillant à la maison centrale de Melun.

Premier surveillant (3e classe) à la maison centrale de Melun: M. Colas (Marcel), premier surveillant à la maison d'arrêt de la Santé.

Sont nommés surveillants commis greffiers (3e classe):

A la maison d'arrêt de Béziers: M. Alizon (Maurice), surveillant de 1re classe à la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence.

A la maison d'arrêt de Valenciennes: M. Vasseur (Alfred), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Loos, en remplacement de M. Calvet, muté.

A la maison d'arrêt de Vannes: M. Marion (Albert), surveillant (3e classe) à la maison d'arrêt de Fougères.

A la maison d'arrêt de Mantes: M. Perichon (André), surveillant (3e classe) à la maison centrale de Poissy (ancienneté du 6 février 1942).

Aux prisons de Fresnes: M. Moucherat (Henri), surveillant (3e classe) à la maison centrale de Poissy, en remplacement de M. Guérin, muté (ancienneté du 4 mars 1942).

A la maison d'arrêt de la Santé: M. Bougault (Maurice), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt d'Evreux, en remplacement de M. Blachère, promu.

A la maison d'arrêt de Loos: M. Boittiaux (Alfred), surveillant (2e classe) à la maison d'arrêt de Pontoise.

A la maison centrale de Fontevrault: M. Gaucher (Maurice), surveillant (2e classe) à la maison centrale de Fontevrault, en remplacement de M. Rivault, muté.

Est nommé, par nécessité de service, surveillant commis greffier (3e classe) au centre des Hauts-Clos à Troyes: M. Rivault (Lucien), surveillant commis greffier à la maison centrale de Fontevrault.

Sont nommés:

Surveillant commis greffier (3e classe) à la maison d'arrêt de Moulins: M. Roux (Pierre), surveillant commis greffier à la maison d'arrêt de Briey.

Surveillant commis greffier (4e classe) à la maison d'arrêt de Briey: M. Calvet (Sylvain), surveillant commis greffier à la maison centrale de Caen.

Surveillant commis greffier (3e classe) à la maison d'arrêt de Châteauroux: M. Chanal (Robert), surveillant (5e classe) à la maison centrale de Melun.

Surveillant commis greffier à la maison d'arrêt de Pau: M. Colomes (Maurice), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt d'Auch.

Surveillant commis greffier à la maison d'arrêt de Montauban: M. Helis (René), surveillant (3e classe) à la maison d'arrêt d'Agen.

Surveillant commis greffier à la maison d'arrêt d'Albi: M. Ferran (Jean), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt d'Albi.

Surveillant commis greffier à la maison d'arrêt de Nîmes: M. Teissier (Elisée), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Mende, en remplacement de M. Busquet, promu.

Sont nommés, par nécessité de service:

Surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Trévoux: M. Pietrera (Charles), surveillant à la maison d'arrêt de Bourg.

Surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Trévoux: M. Mercier (Louis), surveillant à la maison d'arrêt de Lyon.

Surveillant (6e classe) à la maison d'arrêt de Nantua: M. Derossi (Lucien), surveillant à la maison d'arrêt de Montbrison.

Surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Largentière: M. Martinetti (Félix), surveillant à la maison centrale de Nîmes.

Sont nommés:

Surveillant stagiaire à la maison d'arrêt de Sens: M. Forterre (Roger), surveillant stagiaire à la maison centrale de Melun, en remplacement de M. Georges, en disponibilité.

Surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Caen: M. Leroux (Lucien), surveillant à la maison centrale de Caen, en remplacement de M. Le Merrer, muté.

Surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte: M. Duquerax (Jean), surveillant au dépôt de Saint-Martin-de-Ré.

Surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Nevers: M. Brunner (Joseph), surveillant à la maison centrale de Clairvaux, en remplacement de M. Lefort, promu.

Surveillant (5e classe) à la maison centrale de Poissy: M. Guesney (Maurice), surveillant à la maison centrale de Caen, en remplacement de M. Fourès, promu.

Surveillant (2e classe) à la maison d'arrêt de Bressuire: M. Davy (Edmond), surveillant à la maison d'arrêt de Charleville.

Surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Montfort-sur-Meu: M. Cotard (Aristide), surveillant à la maison centrale de Caen.

Surveillant stagiaire à la maison d'arrêt de Guéret: M. Drouot (André), surveillant stagiaire à la maison centrale de Riom.

Surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Toulon: M. Bianco (Charles), moniteur à l'institution publique d'éducation surveillée d'Aniane.

Surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Montfort-sur-Meu: M. Salliou (Jean), surveillant à la maison centrale de Caen.

Surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Rennes: M. Depail (Pierre), surveillant à la maison centrale de Caen.

Surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Bernay: M. Beaunay (Eugène), surveillant à la maison d'arrêt de Rouen, en remplacement de M. Jeufroy, promu.

Surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Guingamp: M. Le Moal (Achille), surveillant aux prisons de Fresnes.

Surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Melun: M. Maurel (Emile), surveillant à la maison d'arrêt de Montargis.

Surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Perpignan: M. Auguet (Michel), surveillant à la maison centrale de Caen, en remplacement de M. Baisset, muté.

Surveillant (5e classe) à la maison centrale de Fontevrault: M. Avril (Albert), moniteur à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Hilaire, en remplacement de M. Rivault, promu.

Surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Bressuire: M. Ayme (Marcel), surveillant à la maison centrale de Fontevrault.

Surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Loos, M. Cardock (André), surveillant à la maison d'arrêt d'Abbeville, en remplacement de M. Jouy, décédé.

Surveillant (3e classe) à la maison centrale de Fontevrault: M. Dechaine (Adrien), surveillant au dépôt de Saint-Martin-de-Ré, en remplacement de M. Deniou, promu.

Surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Nice: M. Deminatti (Antoine), surveillant à la maison d'arrêt de Chambéry.

Surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt d'Angoulême: M. Thomas (Firmin), surveillant à la maison d'arrêt de Caen.

Surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Besançon: M. Maillot (Camille), moniteur à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Hilaire, en remplacement de M. Faudot, retraité.

Est nommée par nécessité de service monitrice (6e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Cadillac: Mme veuve Ploquin, née Perot (Ernestine), surveillante de petit effectif de 1re classe à la maison d'arrêt d'Avesnes, en remplacement de Mme Laforce, mutée.

Sont nommés surveillants stagiaires:

Au centre pénitentiaire de Villeneuve-Saint-Georges:

M. Beauchemin (Gaston), surveillant auxiliaire au centre pénitentiaire de Villeneuve-Saint-Georges.

M. Dame (Georges), surveillant auxiliaire au centre pénitentiaire de Villeneuve-Saint-Georges.

M. Mari (Marcel), surveillant auxiliaire au centre pénitentiaire de Villeneuve-Saint-Georges.

A la maison centrale de Clairvaux:

M. Klingelhofer (Othon), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Clairvaux, en remplacement de M. Leclerc, retraité.

M. Lagaude (André), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Clairvaux, en remplacement de M. Faivre, muté.

M. Ougier (André), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Clairvaux, en remplacement de M. Brimeur, promu.

M. Viard (Jean), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Clairvaux, en remplacement de M. Noblot, décédé.

M. Marguerite (Guy), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Clairvaux, en remplacement de M. Bresson, muté.

M. Hedoux (Pierre), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Clairvaux, en remplacement de M. Paulin, retraité.

M. Boisscreau (Georges), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Clairvaux, en remplacement de M. Grand, muté.

Au fort d'Hauteville: M. Godon (Guy), surveillant auxiliaire au fort d'Hauteville.

A la maison d'arrêt de Nancy:

M. Balesdent (Henri), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Nancy.

M. Couder (Marcel), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Nancy.

A la maison d'arrêt de Dijon:

M. Tisserand (Emile), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Dijon, en remplacement de M. Thouzeau, muté.

M. Demortière (Eugène), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Dijon.

A la maison d'arrêt de Troyes: M. Frenette (René), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Troyes.

A la maison d'arrêt de Dôle: M. Porrini (Angel), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Dôle, en remplacement de M. Lang, promu.

A la maison d'arrêt d'Epinal: M. Gérard (Georges), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt d'Epinal, en remplacement de M. Charpin, promu.

A la maison d'arrêt de Briey: M. Meunier (Roland), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Briey, en remplacement de M. Muller, démissionnaire.

A la maison d'arrêt de Mont-de-Marsan: M. Petit (Lucien), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Mont-de-Marsan.

A la maison d'arrêt de Bordeaux:

M. Raffoux (Lucien), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Bordeaux, en remplacement de M. Vergine, retraité.

M. Reignier (Maurice), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Bordeaux, en remplacement de M. Fargeau, licencié.

M. Cassegrain (Gilbert), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Bordeaux, en remplacement de M. Degeilh, promu.

M. Ligonière (Guy), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Bordeaux, en remplacement de M. Bonneau, en disponibilité.

M. Maitre (Victor), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Bordeaux.

M. Ducasse (André), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Bordeaux.

M. Mora (Alcide), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Bordeaux.

M. Damestoy (André), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Bordeaux.

A la maison centrale de Fontevrault:

M. Barou (Lucien), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Fontevrault, en remplacement de M. Leger, retraité.

M. Magnaudeix (Charles), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Fontevrault, en remplacement de M. Meron, promu.

M. Guiot (Georges), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Fontevrault, en remplacement de M. Marsault, muté.

A la maison d'arrêt de Cholet: M. Guignard (Joseph), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Cholet.

A la maison d'arrêt de Blois: M. Gaudet (René), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Blois, en remplacement de M. Guyard, retraité.

A la maison d'arrêt de Nogent-le-Rotrou: M. Mahoudeau (Pierre), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Nogent-le-Rotrou.

A la maison d'arrêt d'Yvetot: M. Diologean (Joseph), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt d'Yvetot.

A la maison d'arrêt du Havre: M. Deloore (Victor), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt du Havre.

A la maison d'arrêt d'Abbeville: M. Goussard (Henri), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt d'Abbeville, en remplacement de M. Charlier, muté.

A la maison centrale de Poissy: M. Louis (Gontrand), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Poissy, en remplacement de M. Queter, retraité.

A la maison de correction de Loos: M. Herlemme (Lucien), surveillant auxiliaire à la maison de correction de Loos, en remplacement de M. Rose, décédé.

A la maison d'arrêt de Douai:

M. Delory (Gaston), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Douai, en remplacement de M. Peere, muté.

M. Choquet (Gaston), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Douai.

A la maison d'arrêt de Rethel: M. Deramaix (Paul), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Rethel, en remplacement de M. Chenot, licencié.

A la maison d'arrêt de Dunkerque: M. Dehaud (Georges), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Dunkerque, en remplacement de M. Lahousse, révoqué.

A la maison d'arrêt de Marseille:

M. Lasvigne (Jean), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Marseille, en remplacement de M. Saint-Martin, promu.

M. Damiani (Michel), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Marseille, en remplacement de M. Pelliccia, muté.

A la maison d'arrêt de Nice:

M. Maroselli (Annibal), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Nice.

M. Leiglon (François), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Nice.

A la maison d'arrêt de Draguignan: M. Veyret (Léon), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Draguignan.

A la maison d'arrêt de Guingamp: M. Duval (René), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Guingamp.

A la maison d'arrêt de Saint-Nazaire: M. Machard (Albert), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Saint-Nazaire, en remplacement de M. Quinqueneau, promu.

A la maison d'arrêt de Périgueux: M. Bourasseau (Joseph), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Périgueux.

A la maison d'arrêt de Tulle:

M. Bachellerie (Jean), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Tulle.

M. Couly (Pierre), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Tulle.

A la maison d'arrêt de Saint-Malo: M. Kermeur (Victor), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Saint-Malo, en remplacement de M. Bazile, promu.

A la maison centrale de Nimes:

M. Daymond (Jean), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Nimes, en remplacement de M. Pons (A.), muté.

M. Jeanjean (Emile), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Nimes, en remplacement de M. Arnaudon, retraité.

M. Angeli (Constant), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Nimes, en remplacement de M. Leduc, licencié.

M. Andrieu (Léon), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Nimes, en remplacement de M. Cussac, promu.

A la maison d'arrêt de Montluçon: M. Thomas (Jean), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Montluçon.

A la maison d'arrêt de Montfort-sur-Meu: M. Salmon (Eugène), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Montfort-sur-Meu.

A la maison centrale de Fontevrault: M. Le Querrec (Robert), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Caen, en remplacement de M. Deniau, promu.

A la maison d'arrêt de Beaune: M. Schiller (Jean), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Beaune.

A la maison d'arrêt d'Alençon: M. Brière (Pierre), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Caen, en remplacement de M. Cauvet, muté.

A la maison d'arrêt de la Santé: M. Le Saux (François), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Caen, en remplacement de M. Rebierre, licencié.

A la maison d'arrêt du Mans: M. Le Gall (Ernest), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Caen, en remplacement de M. du Grand-Placitre, promu.

A la maison d'arrêt de Vannes: M. Monot (Louis), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Caen, en remplacement de M. Le Du, muté.

A la maison centrale de Riom:

M. Berger (Roger), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Riom, en remplacement de M. Bourroncle, muté.

M. Contaret (Albert), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Riom, en remplacement de M. Persiller, muté.

M. Escot (Edmond), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Riom, en remplacement de M. Blandin, muté.

M. Geneste (Henri), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Riom, en remplacement de M. Massoulier, muté.

M. Julien (Marcel), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Riom, en remplacement de M. Issenior, muté.

M. Labouchet (Michel), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Riom, en remplacement de M. Guyonnet, muté.

M. Rouger (Jules), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Riom, en remplacement de M. Beveraggi, muté.

A la maison d'arrêt de Riom:

M. Citerne (Raoul), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Riom, en remplacement de M. Desnier, muté.

M. Levadoux (Adrien), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Riom.

M. Raynaud (Jean), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Riom.

A la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand:

M. Meilhac (Adrien), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand.

M. Parouty (Louis), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand.

A la maison d'arrêt de Montluçon: M. Dezecure (André), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Montluçon.

A la maison d'arrêt de Cusset: M. Liabeuf (Antonin), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Cusset.

A la maison d'arrêt de Châteauroux: M. Tourtelot (Jean), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Châteauroux.

A la maison d'arrêt d'Agen: M. Lapeyronnie (Norbert), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt d'Agen.

A la maison d'arrêt de Pau : M. Léonard (Jean), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Pau.

A la maison d'arrêt de Limoges: M. Delbos (Kléber), surveillant auxiliaire à la maison d'arrêt de Limoges.

A la maison centrale d'Eysses:

MM. Cazes (Robert), Lafage (Pierre), Malbert (Raymond), Parel (Fernand), Balogna (Jacques), Pena (Robert), Gautier (Julien), Basseville (Jean), Germa (Léo), Solacroup (Paul), Delrieu (François), Gauthier (Paul), Becot (Georges), Duthil (Lucien), Favières (Norbert), Le Nedic (Jean-Marie), Seronie (Valmond), Jacquemin (Robert), Gaillard (Yvan), Ferrand (Roger), Boge (Marc), Désiré (Eugène), Laurent (Charles), Chaubard (Lucien), Guillaume (Jean), Delmas (Louis), Rausa (Robert), Goberon (Louis), Daurios (Henri), Beurot (Louis), Badia (Pierre), Marmier (Georges), Doumecq (René), surveillants auxiliaires à la maison centrale d'Eysses.

Sont nommés moniteurs stagiaires:

A l'institution publique d'éducation surveillée de Belle-Ile-en-Mer.

M. Le Port (Eugène), moniteur auxiliaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Belle-Ile-en-Mer, en remplacement de M. Doux, démissionnaire.

M. Dihaze (Jules), moniteur auxiliaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Belle-Ile-en-Mer, en remplacement de M. Corno, promu.

M. Le Picault (Georges), moniteur auxiliaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Belle-Ile-en-Mer, en remplacement de M. Lucas, démissionnaire.

M. Jaunet (Albert), moniteur auxiliaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Belle-Ile-en-Mer, en remplacement de M. Tatard, relevé.

M. Terrain (Lucien), moniteur auxiliaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Belle-Ile-en-Mer, en remplacement de M. Depail, muté.

Sont nommées surveillantes stagiaires:

A la maison d'arrêt de Bordeaux: Mme veuve Hervagault (Henriette), née Gérard, surveillante auxiliaire à la maison d'arrêt de Bordeaux.

A la maison centrale de Rennes: Mme veuve Riou (Raymonde), surveillante auxiliaire à la maison centrale de Rennes, en remplacement de Mme Roger, retraitée.

Aux prisons de Fresnes: Mme Philippe, née Decout (Hélène), monitrice aux prisons de Fresnes, en remplacement de Mme Reboul, retraitée.

Est nommée monitrice stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Clermont: Mlle Pedron (Henriette), monitrice auxiliaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Clermont.

Sont licenciés:

M. Lagaude (Maurice), surveillant stagiaire à la maison d'arrêt d'Amiens.

M. Agu (Auguste), surveillant stagiaire à la maison d'arrêt de Marseille.

M. Primout (Julien), surveillant stagiaire à la maison d'arrêt de Neufchâtel.

M. Revel (Henri), surveillant stagiaire à la maison de correction de Lyon.

Sont nommées surveillantes de petit effectif:

A la maison d'arrêt de Saint-Etienne (1re classe): Mme Mathevon, née Chaptut (Germaine).

A la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence (1re classe): Mme Souchon, née Saint-Jean (Marie), en remplacement de Mme Becam, mutée.

A la maison d'arrêt de Largentière (3e classe): Mme Didelot, née Malblanc (Madeleine).

Est nommé médecin à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand : M. le docteur Simon (Louis), en remplacement de M. le docteur Guyon, démissionnaire.

Sont placés dans la position de disponibilité:

Mlle Harislur (Maria), surveillante dactylographe (5e classe) à la maison d'arrêt de la Petite-Roquette.

M. Castellan (Léopold), instituteur (6e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée d'Aniane.

Est rapporté l'arrêté du 9 septembre 1942, en tant qu'il accepte la démission de Mlle Cadoret (Anne), surveillante dactylographe (6e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée de Belle-Ile-en-Mer, qui est placée dans la position de disponibilité.

Sont acceptées les démissions de:

M. Salviat (Francis), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Rouen.

M. Berthelot (Albert), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de Rouen.

Sont l'objet d'un blâme avec inscription au dossier :

M. Paradis (Gustave), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt d'Avignon.

M. Pahon (Antoine), surveillant chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Digne, qui est, en outre, nommé, par mesure d'ordre, à la maison d'arrêt de Bazas.

Est l'objet d'un blâme sévère comportant un ajournement de six mois de l'avancement de classe avec sursis: M. Thoulouze (René), moniteur (1e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée d'Aniane.

Est l'objet d'un blâme sévère comportant un ajournement de un an de l'avancement de classe:

M. Huguenot (Aimé), surveillant (5e classe) à la maison centrale d'Eysses.

M. Lebouic (Eugène), surveillant (1e classe) à la maison d'arrêt de Lyon.

Est rétrogradé de classe: M. Rideau (Marcel), surveillant (2e classe) à la maison d'arrêt de Neufchâtel.

Est nommé, par mesure disciplinaire, surveillant (1re classe) à la maison centrale de Nimes: M. Muraccioli (Pierre), surveillant à la maison d'arrêt de Marseille, en remplacement de M. Cussac, promu.

Est révoqué: M. Delzers (Jean-Marie), surveillant de 1re classe à la maison d'arrêt de Boulogne.

Sont relevés de leurs fonctions:

M. Marsault (Louis), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Jonzac.

M. Petit (Paul), surveillant (2e classe) à la maison d'arrêt de Meaux.

M. Baragoin (Paul), surveillant (1re classe), à la maison centrale de Nimes.

Est nommé surveillant-chef (3e classe) à la maison d'arrêt de Nimes: M. Busquet (Siméon), surveillant commis greffier (2e classe) à la maison d'arrêt de Nimes, en remplacement de M. Pahon, muté.

Grande chancellerie de la Légion d'honneur.

DÉCRET N° 2695 DU 30 SEPTEMBRE 1942 PORTANT SUSPENSION PROVISOIRE DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Par décret en date du 30 septembre 1942, pris en exécution des décrets des 11 avril 1874 et 11 février 1941, la peine disciplinaire ci-après a été prononcée:

Est provisoirement suspendue du droit de porter les insignes et de se prévaloir de tous autres droits et prérogatives attachés à la qualité de chevalier de la Légion d'honneur et à toute autre décoration française ou étrangère ressortissant à la grande chancellerie:

Mme Catroux, née Jacob (Marie-Marguerite). Chevalier de la Légion d'honneur du 7 mai 1921.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret n° 2963 du 5 octobre 1942 fixant la rémunération des auxiliaires temporaires des archives nationales.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Vu le décret du 30 août 1930 portant fixation de la rémunération des agents auxiliaires temporaires des archives nationales;

Vu le décret du 15 janvier 1937 et l'arrêté du 29 mars 1941 portant attribution de suppléments temporaires à certains personnels auxiliaires de l'Etat;

Sur le rapport du ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et du ministre secrétaire d'Etat aux finances,

Décrétons:

Art. 1er. — La rémunération des agents auxiliaires temporaires des archives nationales est fixée, par jour ouvrable, conformément aux tableaux de concordance ci-après:

Auxiliaires de bureau.

Ancien salaire.	Nouveau salaire.
francs.	francs.
25 »	30 »
27 »	32 »
29 »	34 »
31 »	36 »
33 »	38 »
36 »	40 » ou 42 » (1)

Auxiliaires de service.

Ancien salaire.	Nouveau salaire.
francs.	francs.
25 »	30 »
25 50	30 50
26 »	31 »
26 75	31 75
27 50	32 50
28 25	33 25
29 »	34 »

Art. 2. — Les nouveaux salaires des agents auxiliaires temporaires des archives nationales âgés de moins de vingt ans sont fixés comme suit:

Auxiliaires âgés de moins de vingt ans et de plus de dix-huit ans: 23 fr. 50 par jour;

Auxiliaires de service âgés de moins de dix-huit ans et de plus de seize ans: 20 fr par jour;

Auxiliaires de bureau âgés de moins de dix-huit ans et de plus de seize ans: 22 fr. par jour;

Auxiliaires de service âgés de moins de seize ans: 17 fr. par jour;

Auxiliaires de bureau âgés de moins de seize ans: 19 fr. par jour.

Art. 3. — L'attribution des nouveaux salaires ne sera pas considérée comme avancement et l'ancienneté des agents dans leur nouvel échelon comptera du jour de leur dernière promotion.

Art. 4. — Les nouveaux salaires fixés par le présent décret sont exclusifs de toute gratification ainsi que des suppléments temporaires fixés par le décret du 15 janvier 1937 et par l'arrêté du 29 mars 1941.

Aucune indemnité ou avantage accessoire de quelque nature que ce soit ne pourra être attribué au personnel auxiliaire temporaire que dans les limites et conditions fixées par arrêté portant la signature du ministre secrétaire d'Etat aux finances.

Art. 5. — Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires à celles du présent décret.

Art. 6. — Le ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et le ministre secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et aura effet à compter du 1er août 1941.

Fait à Vichy, le 5 octobre 1942.

PH. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français:

Le ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,
ABEL BONNARD.

Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

(1) Les auxiliaires temporaires recevant actuellement le salaire journalier de 36 fr. seront répartis, suivant leur ancienneté, par moitié entre les échelons de 40 et de 42 fr.

Décret n° 2981 du 5 octobre 1942 portant rétablissement d'un troisième poste d'inspecteur général des bâtiments civils et des palais nationaux.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Vu le décret du 23 septembre 1939 modifiant le décret du 22 mars 1908 relatif à l'organisation du service d'architecture des bâtiments civils et des palais nationaux;

Vu la loi de finances en date du 31 décembre 1941;

Sur le rapport du ministre secrétaire d'Etat aux finances et du ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,

Décrétons:

Art. 1er. — L'article 1er (alinéa 3) du décret du 23 septembre 1939 susvisé est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« Les inspecteurs généraux, au nombre de trois ».

Art. 2. — Les dispositions auront effet à compter du 1er janvier 1942.

Art. 3. — Le ministre secrétaire d'Etat aux finances et le ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Vichy, le 5 octobre 1942.

PH. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français:

Le ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,
ABEL BONNARD.

Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

Décret n° 2990 du 5 octobre 1942 portant transformation en lycée du collège de garçons de Saint-Germain-en-Laye.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Vu la loi du 15 mars 1850;

Vu la loi du 15 août 1941;

Sur le rapport du ministre secrétaire d'Etat aux finances et du ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,

Décrétons:

Art. 1er. — Le collège communal de garçons de Saint-Germain-en-Laye est transformé en lycée à dater du 1er octobre 1942.

Art. 2. — Les tarifs scolaires d'externat simple et surveillé seront égaux à ceux des lycées de Seine et Seine-et-Oise, fixés par les décrets du 13 juin 1926 (groupe II) et du 30 septembre 1941.

Art. 3. — Après la transformation, les chaires et emplois de l'établissement devront être pourvus de fonctionnaires du cadre des lycées de Seine et Seine-et-Oise. Toutefois, les fonctionnaires actuellement en exercice au collège de Saint-Germain resteront délégués, à titre transitoire, dans les fonctions qu'ils occupent, jusqu'à leur nomination dans un autre établissement.

A cette fin, ils seront, par arrêté du ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, classés en deux groupes:

1° Ceux qui, en raison de leur ancienneté et de leurs notes professionnelles seront susceptibles d'être versés dans le cadre des collèges (anciennes E. P. S.) de Paris, Versailles et Saint-Germain.

Ces fonctionnaires bénéficieront, à dater du 1er octobre 1942, du statut et des émoluments attachés au cadre de Seine et Seine-et-Oise et correspondant à leurs titres et à leurs fonctions;

2° Ceux qui seront maintenus dans le cadre des autres départements.

Ces fonctionnaires conserveront, pendant leur délégation, le statut et les émoluments du cadre des collèges des départements.

Art. 4. — Le ministre secrétaire d'Etat aux finances et le ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Vichy, le 5 octobre 1942.

PH. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français:

Le ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,
ABEL BONNARD.

Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

Décret n° 2991 du 5 octobre 1942 relatif à l'amélioration des traitements des professeurs des écoles nationales d'art des départements.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Vu l'article 55 de la loi du 25 février 1901;

Vu l'article 9 de la loi du 18 octobre 1919;

Vu l'article 185 de la loi de finances du 13 juillet 1925;

Vu la loi du 16 juillet 1927;

Vu les décrets des 12 octobre 1920 et 30 août 1930 fixant les traitements du personnel des écoles nationales d'art de Nice, Bourges, Dijon, Aubusson et Limoges,

Décrétons:

Art. 1er. — Les traitements des professeurs des écoles nationales d'art sont fixés ainsi qu'il suit:

1re classe	40.000 fr.
2e classe	36.000
3e classe	32.000
4e classe	28.000
5e classe	24.000
6e classe	20.000

Art. 2. — Une indemnité de fonctions, non soumise à retenue pour pension civile, est attribuée à ce personnel. Le taux de cette indemnité est fixée conformément au tableau ci-dessous:

1re classe	5.000 fr.
2e classe	4.000
3e classe	3.000
4e classe	3.000
5e classe	2.000
6e classe	2.000

En ce qui concerne le personnel féminin, cette indemnité est allouée aux célibataires, aux femmes mariées lorsque le ménage a au moins trois enfants à charge et aux femmes ayant la qualité de chef de famille telle qu'elle est définie par le code de la famille.

Art. 3. — Les taux des traitements et de l'indemnité de fonctions, fixés par le présent décret, s'entendent pour une durée de seize heures hebdomadaires d'enseignement; pour une durée moindre, ils seront réduits proportionnellement.

Art. 4. — Les nouveaux traitements et l'indemnité fixés par le présent décret sont exclusifs de toute gratification. Aucun avantage accessoire, de quelque nature que ce soit, ne peut être attribué aux intéressés qu'en conformité d'un arrêté signé par le ministre des finances et publié au *Journal officiel*.

Art. 5. — L'attribution des nouveaux traitements ne sera pas considérée comme un avancement et l'ancienneté des fonctionnaires dans leur nouveau traitement comptera du jour de leur dernière promotion.

Art. 6. — Les améliorations de traitements résultant de l'application du présent décret auront effet à partir du 1er avril 1942.

Art. 7. — Le ministre secrétaire d'Etat aux finances et le ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale sont chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Vichy, le 5 octobre 1942.

PH. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français:

Le ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,
ABEL BONNARD.

Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

Ouverture de crédits (beaux-arts).

Par arrêté du 29 août 1942, il est ouvert au ministère de l'éducation nationale un crédit de 1.871.563 fr., applicable aux chapitres ci-après du budget des beaux-arts pour l'exercice 1942:

Chapitre 33.....	558 »
Chapitre 42.....	433.550 »
Chapitre C.....	1.437.455 »
	1.871.563 »

Conservatoire national de musique et d'art dramatique.

Par arrêtés du 29 septembre 1942, MM. Pierre Chereau, Firmin Touche et Emile Loiseau, professeurs au Conservatoire national de musique et d'art dramatique, admis à la retraite, ont été nommés professeurs honoraires de cet établissement.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Unions coopératives artisanales.

Le secrétaire d'Etat à la production industrielle,

Vu les articles 4 et 5 de la loi du 27 décembre 1923 portant organisation du crédit artisanal;

Vu l'article 16 du décret du 27 juillet 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 27 décembre 1923;

Vu l'article 10 du décret-loi du 29 juillet 1939 portant réforme du crédit artisanal;

Vu le décret du 22 août 1941 chargeant le secrétariat d'Etat à la production industrielle de toutes les questions concernant l'artisanat,

Arrête:

Article unique. — Les dispositions de l'arrêté du 22 janvier 1925 accordant à l'Union centrale de la coopération artisanale française, 174-178, quai de Jemmapes, Paris (10e), l'agrément du ministre du travail sont abrogées.

Fait à Paris, le 29 septembre 1942.

JEAN BICHELONNE.

Le secrétaire d'Etat à la production industrielle,

Vu l'article 5 de la loi du 27 décembre 1923 portant organisation du crédit artisanal aux sociétés coopératives et unions de sociétés coopératives d'artisans, ainsi qu'aux petits artisans;

Vu le décret du 27 juillet 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi;

Vu l'article 6 du décret-loi du 29 juillet 1939 portant réforme du crédit artisanal;

Vu la loi du 21 mars 1941 portant réorganisation du crédit artisanal;

Vu le décret du 22 août 1941 rattachant les questions artisanales au secrétariat d'Etat à la production industrielle,

Arrête:

Article unique. — Les dispositions des arrêtés des 12 avril 1934, 27 février et 19 juillet 1929, accordant à l'Union régionale de coopératives d'artisans du Sud-Ouest, 30, cours G.-Clemenceau, à Bordeaux, à l'Union des artisans de Bourgogne et de Franche-Comté, 6, place Jules-Grévy, à Dôle (Jura), et à l'Union des sociétés coopératives d'artisans du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, 34-36, avenue des Vosges, à Strasbourg, l'agrément du ministère du travail sont abrogées.

Fait à Paris, le 29 septembre 1942.

JEAN BICHELONNE.

Régie autonome des pétroles.

Par arrêté en date du 1er octobre 1942 est déclarée d'utilité publique et urgente la construction à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) de bureaux, magasins, ateliers et locaux d'habitation nécessaires au fonctionnement de la régie autonome des pétroles.

Comité d'organisation de l'automobile et du cycle.

Le ministre secrétaire d'Etat aux finances et le secrétaire d'Etat à la production industrielle,

Vu la loi du 16 août 1940 portant organisation provisoire de la production industrielle;

Vu le décret du 30 septembre 1940 portant création du comité d'organisation de l'industrie et du commerce de l'automobile et du cycle, modifié par les décrets des 15 janvier, 18 mars et 17 juin 1941;

Vu l'arrêté du 24 juillet 1941 relatif aux cotisations imposées par les comités d'organisation aux petites et moyennes entreprises;

Vu le décret du 20 mai 1942 relatif aux cotisations imposées aux entreprises rattachées au comité d'organisation de l'industrie et du commerce de l'automobile et du cycle,

Arrêtent:

Article unique. — Le taux de la taxe professionnelle instituée au profit du comité d'organisation de l'industrie et du commerce de l'automobile et du cycle, en application de l'article 1er du décret du 20 mai 1942, est fixé à compter du 1er janvier 1942 à 1,5 p. 1.000 du chiffre d'affaires.

Fait à Paris, le 2 octobre 1942.

Le secrétaire d'Etat à la production industrielle,
JEAN BICHELONNE.

Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

Industries mécaniques.

Par arrêté en date du 2 octobre 1942, ont été annulées les dispositions de l'arrêté du 20 avril 1942 en tant qu'elles concernaient l'admission dans le cadre des attachés administratifs des fabrications mécaniques de M. Oury, attaché administratif de 2e classe, qui a déclaré renoncer au bénéfice de son admission dans ledit cadre.

M. Oury recevra application, à compter du 16 novembre 1942, des dispositions de la loi du 27 mars 1941 qui le concerneront, et notamment de celles de son article 13.

Administrateurs provisoires.

Le secrétaire d'Etat à la production industrielle,

Vu la loi du 10 septembre 1940 prévoyant la nomination d'administrateurs provisoires des entreprises privées de leurs dirigeants;

Vu le décret du 16 janvier 1941;

Vu les arrêtés des 17 février, 19 février 1941, 10 mars, 12 mars 1941, 19 avril 1941, 3 mai, 23 mai 1941, 7 mars 1942, 15 avril 1942, 1er juillet et 9 juillet 1942,

Arrête:

Article unique. — Les missions confiées aux administrateurs provisoires dont les noms suivent, pour les entreprises ci-dessous, prennent fin à dater du présent arrêté:

M. Alrignac, 3, square du Tarn, Paris, pour l'entreprise Gelbwasser, 11, rue du Poitou, Paris (*Journal officiel* du 10 juillet 1942, arrêté du 1er juillet 1942, p. 2391).

M. Bera, 6, rue de Vienne, Paris, pour l'entreprise Mlynarski, 11 et 13, boulevard Jules-Ferry, Paris (*Journal officiel* du 10 juillet 1942, arrêté du 1er juillet 1942, p. 2391).

Mlle Bire, 10, rue Kuss, Paris, pour l'entreprise Warszowski, 113, rue Vieille-du-Temple, Paris (*Journal officiel* du 10 juillet 1942, arrêté du 1er juillet 1942, p. 2391).

M. Bon, 4, square du Quercy, Paris, pour l'entreprise Friedlander, 73, rue de la République, Puteaux (*Journal officiel* du 10 juillet 1942, arrêté du 1er juillet 1942, p. 2391).

M. Cano, 12, rue Bourg-l'Abbé, Paris, pour l'entreprise Judhiewiez, 21, boulevard du Temple, Paris (*Journal officiel* du 10 juillet 1942, arrêté du 1er juillet 1942, p. 2391).

M. Claverie, 195 *bis*, avenue Daumesnil, Paris, pour l'entreprise Pietrlowski, 43, rue des Tournelles, Paris (*Journal officiel* du 10 juillet 1942, arrêté du 1er juillet 1942, p. 2391).

M. Darribere, 2, rue Paul-Bodin, Paris, pour l'entreprise Goldman, 279, rue de Belleville, Paris (*Journal officiel* du 10 juillet 1942, arrêté du 1er juillet 1942, p. 2391).

M. Debouvry, 106, boulevard de la Liberté, Lille (Nord), pour l'entreprise Mayer (Mendel), 18, rue des Tanneurs, Lille (Nord) (*Journal officiel* du 13 mars 1942, arrêté du 7 mars 1942, p. 1014).

M. Deluchat, 233, rue des Pyrénées, Paris, pour l'entreprise Bauer, 55, rue de la Mare, Paris (*Journal officiel* du 1er mars 1941, arrêté du 18 février 1941, p. 968).

M. Deslages (Pierre), 3, rue de l'Eglise, Houilles (Seine-et-Oise), pour l'entreprise Wekselman (Joyana), 78, boulevard Héloïse, Houilles (Seine-et-Oise) (*Journal officiel* du 25 avril 1942, arrêté du 15 avril 1942, p. 1587).

M. Dubois, 13, rue Leriche, Paris, pour l'entreprise Szydermann, 34, rue Ramponneau, Paris (*Journal officiel* du 1er mars 1941, arrêté du 19 février 1941, p. 968).

M. Doumic, 48, rue Jacob, Paris, pour l'entreprise Exlere, 152, boulevard Haussmann, Paris (*Journal officiel* du 10 juillet 1942, arrêté du 1er juillet 1942, p. 2391).

M. Dupuis, 32, rue Lecourbe, Paris, pour l'entreprise Milzkousre, 62, avenue Jean-Jaurès, Paris (*Journal officiel* du 10 juillet 1942, arrêté du 1er juillet 1942, p. 2391).

M. Durac, 358, rue des Pyrénées, Paris, pour l'entreprise Bermodes, 81, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris (*Journal officiel* du 11 mai 1941, arrêté du 3 mai 1941, p. 2009).

M. Favre, 1, rue Marcel-Sembat, Houilles, pour l'entreprise Smoliansky, 32, rue du Pré-Saint-Gervais, Pantin (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Garrigue, 11, rue de l'Etoile, Paris, pour l'entreprise Schumann, 77, rue Lévis, Paris (*Journal officiel* du 17 mars 1941, arrêté du 12 mars 1941, p. 1205).

M. Gauthier, 32, villa du Bois, Bois-Colombes, pour l'entreprise Avron Palace, 7, place d'Avron, Paris (*Journal officiel* du 24 avril 1942, arrêté du 15 avril 1942, p. 1573).

M. Janiaud, 4, rue d'Epremesnil, Chatou, pour l'entreprise Herscovici, 14, rue Ferdinand-Flocon, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Richard de Lomenie, 105, avenue Raymond-Poincaré, Paris, pour les entreprises:

Yankelewz, 28, rue des Jardins-Saint-Paul, Paris (*Journal officiel* du 16 mars 1941, arrêté du 10 mars 1941, p. 1193);

Goldman, 5, rue Charlemagne, Paris (*Journal officiel* du 16 mars 1941, arrêté du 10 mars 1941, p. 1193).

M. Lemonnier, 21, rue du Chemin-Vert, Paris, pour l'entreprise Rozner, 59, boulevard Richard-Wallace, Puteaux (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Lœillet, 26, rue Poliveau, Paris, pour les entreprises:

Czeresnia, 68 *bis*, rue Réaumur, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467);

Nisenbaum, 62, rue de Saintonge, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Maigre, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris, pour l'entreprise Palestine-Express, 7, boulevard des Capucines, Paris (*Journal officiel* du 16 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2452).

M. Mansart, 44, boulevard de Rochechouart, Paris, pour l'entreprise Souchin (Zonszajn), 117, rue de Crimée, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Martin, 5, rue Saint-Benoît, Paris, pour l'entreprise Etablissements Edmond Rosengarten, 5, rue Taylor, Paris (*Journal officiel* du 29 avril 1941, arrêté du 19 avril 1941, p. 1840).

M. Moreau, 23, rue Vineuse, Paris, pour l'entreprise Kaïl, 131, rue Marcadet, Paris (*Journal officiel* du 16 mars 1941, arrêté du 10 mars 1941, p. 1190).

M. Morin, 98, rue de la Tour, Paris, pour l'entreprise Cabinet Braun, 10, place de la Bourse, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Paret, 97, boulevard Poniatowski, Paris, pour l'entreprise Tabatchiny, 18, avenue d'Italie, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Péruisset, 4 *ter*, passage de la Main-d'Or, Paris, pour les entreprises:

Riven (Moïse), 33, rue du Nord, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

Schaffran, 35, rue du Nord, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Petit (Albert), 34, rue de Lancry, Paris, pour l'entreprise Sapira, 17, rue Pauquet, Paris (*Journal officiel* du 4 juin 1941, arrêté du 23 mai 1941, p. 2324).

M. Proust, 67, rue Croulebarbe, Paris, pour l'entreprise Kravezyk, 126, avenue de Clichy, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Saint-Viteux, 18, rue Poccard, Levallois-Perret, pour l'entreprise Nobliansky, 7, rue de Picardie, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Saltzmann, 48, rue de Bondy, Paris, pour l'entreprise Antarès, 9, rue de Rochechouart, Paris (*Journal officiel* du 27 avril 1941, arrêté du 19 avril 1941, p. 2802).

M. Theveny, 40, rue de Paradis, Paris, pour l'entreprise Widerker, 31, rue des Petites-Ecuries, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942 arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Verbrugge, 71, rue de Turbigo, Paris, pour l'entreprise Etablissements Ezet, 74, quai de la Rapée, Paris (*Journal officiel* du 4 juin 1941, arrêté du 23 mai 1941, p. 2323).

JEAN BICHELONNE.

Le secrétaire d'Etat à la production industrielle,

Vu la loi du 10 septembre 1940 prévoyant la nomination d'administrateurs provisoires des entreprises privées de leurs dirigeants;

Vu le décret du 16 janvier 1941;

Vu les arrêtés des 11 février 1942, 4 avril, 23 avril 1942, 19 mai 1942, 15 juin 1942, 6 juillet et 9 juillet 1942,

Arrête:

Article unique. — Les missions confiées aux administrateurs provisoires dont les noms suivent, pour les entreprises ci-dessous, prennent fin à dater du présent arrêté:

M. Bachelet, 2, rue du Général-Galliéni, Paris, pour l'entreprise Siegelmann, 24, rue Pastourelle, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Baillat, 56, rue de la Victoire, Paris, pour l'entreprise Naar (Maris), 30, rue Saint-Placide, Paris (*Journal officiel* du 2 mai 1942, arrêté du 23 avril 1942, p. 1672).

M. Barbez, 173, rue Saint-Maur, Paris, pour les entreprises:

Herzberg, 97, rue de Turenne, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431);

Bourginski, 9, rue Charlot, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431);

Volkovitch, 15, rue Michel-le-Comte, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Bernier, 6, rue Cadet, Paris, pour l'entreprise Blumels, 74, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris (*Journal officiel* du 16 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2451).

M. Cano, 12, rue Bourg-l'Abbé, Paris, pour l'entreprise Gardin, 17, rue Réaumur, Paris (*Journal officiel* du 25 juin 1942 et du 15 juillet 1942, arrêtés du 15 juin 1942 et du 6 juillet 1942, p. 2222 et 2431).

M. Chasseux, 43, rue des Vinaigriers, Paris, pour l'entreprise Miseman, 6, avenue de Corbera, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Claverie, 195 *bis*, avenue Daumesnil, Paris, pour les entreprises:

Bluzmensky, 182, rue Saint-Martin, Paris (*Journal officiel* du 27 mai 1942, arrêté du 19 mai 1942, p. 1888);

Balderman, 5, rue Saint-Anastase, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Delvaux, 1, rue Pégoud, Valenciennes (Nord), pour l'entreprise Endlick, 84, rue de Paris, Valenciennes (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, p. 786).

M. Dez, 44, rue de Dunkerque, Paris, pour l'entreprise Zelasny, 6, rue des Rosiers, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Durac, 358, rue des Pyrénées, Paris, pour l'entreprise Liebschutz, 53, rue de Chabrol, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Erignoux, 36, avenue Caffin, la Varenne, pour l'entreprise Ilops, 12, rue Bellot, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Fournier, 22, avenue Philippe-Auguste, Paris, pour l'entreprise Trachtenberg, 23, rue Rébéval, Paris (*Journal oficiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Froger, 18, boulevard de Magenta, Paris, pour l'entreprise Wattenberg, 20, boulevard de Magenta, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Hellé, 103, avenue Verdier, Montrouge, pour l'entreprise Rachline, 259, boulevard Ornano, Saint-Denis (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Hellion, 44, rue du Temple, Paris, pour les entreprises:

Chaïnowicz, 12, rue d'Hauteville, Paris (*Journal officiel* du 27 mai 1942, arrêté du 19 mai 1942, p. 1888);

Goldsztejn, 35, boulevard de Strasbourg, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Lafon, 8, rue de la Vrillière, Paris, pour l'entreprise Canadian Furs, 9, rue Scribe, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Leborne, 10, rue Camille-Pelletan, Montgeron, pour l'entreprise Odal, 46, rue Lamartine, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Lebraud, 42, quai de Passy, Paris, pour les entreprises:

Rosenberg, 56, rue Riquet, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467);

Goldberg, 12, boulevard de la Villette, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467);

Gelblat, 34, boulevard de la Villette, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467);

Platek, 57, rue de Flandre, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431);

Lévy, 1, passage de Melun, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Lebrun (Albert), 224, route de Saint-Leu, Montmorency (Seine-et-Oise), pour l'entreprise Seltzman, 5, Grande-Rue, Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise) (*Journal officiel* du 17 avril 1942, arrêté du 4 avril 1942, p. 1463).

M. Luccioni, 10, square de Clignancourt, Paris, pour l'entreprise Gumbert, 4, impasse des Moulins-Généraux, Saint-Denis (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Lefebvre, 45, rue du Grand-Chemin, à Roubaix (Nord), pour les entreprises:

Galanti, 40, rue Charles-Quint, Roubaix (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, p. 787);

Delbarre, 25, Grande-Rue, Roubaix (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, p. 787).

M. Llagre, 4, place de la Fraternité, Roubaix (Nord), pour les entreprises:

Prechner (Sarah), 134, rue Léon-Gambetta, Lille (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, p. 787);

Bernstein, 40, rue Charles-Quint, Roubaix (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, p. 787).

M. Magnier, 96, avenue Mozart, Paris, pour les entreprises:

Wodowsky, 51, rue de Clignancourt, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431);

Sztaimfuter, 3, rue Labat, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2431).

M. Mangez, 20 *bis*, rue des Tours, Lille (Nord), pour l'entreprise Biezniski, 7, rue Sainte-Anne, Lile (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, p. 787).

M. Mansart, 44, boulevard de Rochechouart, Paris, pour l'entreprise Szeerman, 35, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris (*Journal officiel* du 16 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2451.

M. Menissier, 4, rue Cambon, Paris, pour l'entreprise Gelbertovitch, 18, rue de la Fontaine-du-But, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2432).

M. Mourot, 36, rue de Dunkerque, Paris, pour l'entreprise Konigsberg, 5 *bis*, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2132).

M. Murat, 111, rue de Vaugirard, Paris, pour l'entreprise Madjora, 21, rue Godefroy-Cavaignac, Paris (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Nuytten, 108 *bis*, rue de Paris, Lille (Nord), pour les entreprises:

Etert, 33, rue du Plat, Lille (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, p. 787);

Epsztajn, 18, rue Saint-Sauveur, Lille (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, p. 787).

M. Pouret, 42, rue des Ecoles, Paris, pour l'entreprise Kachaner, 5, rue Debelleyme, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, page 2432).

M. Prevot-Darville, 4, rue des Apennins, Paris, pour l'entreprise Nowak, 46, rue des Archives, Paris (*Journal officiel* du 16 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2451).

M. Reyercau, 17, rue Henri-Turot, Paris, pour l'entreprise Lenczner, 119, rue du Château, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2132).

M. Robaeys, 11, rue des Glacis, Douai (Nord), pour l'entreprise Ramboux, 21, place d'Armes, Douai (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, p. 787).

M. Rodde, 61, avenue Faidherbe, Asnières, pour l'entreprise Plaine-Cinéma, 215, avenue du Président-Wilson, Saint-Denis (*Journal officiel* du 17 juillet 1942, arrêté du 9 juillet 1942, p. 2467).

M. Ruffelet, 1, rue Nationale, Roubaix (Nord), pour l'entreprise Bergman, 194, rue de Menin, Tourcoing (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, page 787).

M. Sabatier, 75, rue Barthélemy-Delespaul, Lille (Nord), pour les entreprises:

Friedman, 51, rue du Poids, Lille (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, p. 787).

Fried (Siegfried), 19, rue Colbrant, Lille (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, p. 787).

M. Saint-Romas, 107, boulevard de Sébastopol, Paris, pour l'entreprise Strauss, 46, boulevard de Magenta, Paris (*Journal officiel* du 15 juillet 1942, arrêté du 6 juillet 1942, p. 2432).

M. de Villers, 6, rue Lincoln, Paris, pour l'entreprise Israël, 3, rue Bailly-d'Avricourt, Paris (*Journal officiel* du 27 mai 1942, arrêté du 19 mai 1942, p. 1888).

M. Willem, 72, rue Racine, Roubaix (Nord), pour l'entreprise Baran, 50, rue de la Vignette, Lille (Nord) (*Journal officiel* du 24 février 1942, arrêté du 11 février 1942, page 787).

Fait à Paris, le 23 septembre 1942.

JEAN BICHELONNE.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX COLONIES

Décret n° 2903 du 26 septembre 1942 modifiant le décret du 4 decembre 1920 portant réorganisation de l'administration du Sénégal et créant un conseil colonial.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Vu l'article 18 du sénatus-consulte du 3 mai 1854;

Vu le décret du 18 octobre 1904 réorganisant le gouvernement général de l'Afrique occidentale française et les textes subséquents qui l'ont modifié;

Vu le décret du 4 décembre 1920 réorganisant l'administration du Sénégal et créant un conseil colonial et le décret du 30 mars 1925 qui l'a modifié;

Sur le rapport du secrétaire d'Etat aux colonies,

Décrétons:

Art. 1er. — L'article 43 du décret du 4 décembre 1920 modifié par l'article 1er du décret du 30 mars 1925 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 43. — Le conseil colonial délibère, sous réserve de l'approbation du gouverneur général, en conseil de gouvernement:

« 1° Sur le mode d'assiette, les tarifs et les règles de perception et de répartition des taxes ou contributions directes à percevoir au profit de la colonie;

« 2° Sur les conditions d'exploitation par la colonie des travaux destinés à un usage public et les tarifs à percevoir;

« 3° Sur l'établissement et l'entretien des bacs et passages d'eau et sur la fixation des tarifs à percevoir;

« 4° Sur l'acquisition, l'aliénation et le changement de destination des propriétés de la colonie affectées à un service public.

« Les délibérations prises par le conseil colonial sur ces matières ne sont rendues exécutoires que par arrêté du gouverneur général en conseil de gouvernement.

« En cas de refus d'approbation, par le gouverneur général, des délibérations du conseil colonial sur les matières visées au paragraphe 1er, le conseil colonial est appelé à en délibérer de nouveau. Jusqu'à l'approbation du gouverneur général, la perception se fait sur les bases anciennes ».

Art. 2. — Le secrétaire d'Etat aux colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de l'Etat français.

Fait à Vichy, le 26 septembre 1942

PHL. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français:

Le secrétaire d'Etat aux colonies,

JULES BRÉVIÉ.

Décret n° 2969 du 2 octobre 1942 plaçant le directeur des services judiciaires de l'Indochine dans la position prévue à l'article 1er de la loi du 17 juillet 1940.

Par décret en date du 2 octobre 1942, rendu sur le rapport du garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat à la justice, et du secrétaire d'Etat aux colonies, M. Dupré (Joseph), procureur général, directeur des services judiciaires de l'Indochine, a été placé dans la position prévue à l'article 1er de la loi du 17 juillet 1940.

Décret n° 2980 du 2 octobre 1942 portant intégration au budget local de la Martinique des budgets annexes du lycée Schœlcher et du pensionnat colonial.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Sur le rapport du secrétaire d'Etat aux colonies,

Vu l'article 6 du sénatus-consulte du 4 mai 1854;

Vu le décret du 19 mai 1900 fixant le régime financier des lycées coloniaux;

Vu le décret du 15 septembre 1901 portant organisation du pensionnat colonial d'enseignement secondaire de jeunes filles à Saint-Pierre (Martinique);

Vu le décret du 1er avril 1903 relatif à la reconstitution du lycée Schœlcher à Fort-de-France (Martinique);

Le conseil d'Etat entendu,

Décrétons:

Art. 1er. — Les budgets annexes du lycée Schœlcher et du Pensionnat colonial sont intégrés au budget local de la Martinique dans les conditions qui seront fixées par arrêté du gouverneur.

Art. 2. — Le secrétaire d'Etat aux colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de l'Etat français et au *Journal officiel* de la Martinique.

Fait à Vichy, le 2 octobre 1942.

PHL. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français:

Le secrétaire d'Etat aux colonies,

JULES BRÉVIÉ.

Administration centrale.

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux colonies en date du 5 octobre 1942, ont été nommés dans le cadre du personnel du chiffre de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux colonies, pour compter du 1er octobre 1942:

Au 2e échelon,
du grade de premier chiffreur.

M. Duffner, chiffreur principal de 1re classe à l'administration centrale.

Au 3e échelon
du grade de premier chiffreur.

M. Desjardin, chiffreur principal de 1re classe à l'administration centrale.

Au 1er échelon du grade de chiffreur.

M. Lachaise, chiffreur principal de 1re classe à l'administration centrale (conserve dans son nouvel emploi une ancienneté de 2 mois 22 jours).

Au 3e échelon du grade de chiffreur.

M. Lasserre, commandant de camp S. M. O. T. I. G. de 3e classe (Madagascar).

Au 4e échelon du grade de chiffreur.

M. Féneyrou, adjoint de 1re classe des services civils des colonies.

M. Zanolini, adjoint principal de 2e classe des services civils des colonies (conserve dans son nouvel emploi une ancienneté de 16 mois 14 jours, dont 1 mois 14 jours pour services militaires).

M. Terneaud, adjoint principal de 3e classe des services civils des colonies.

M. Pithioud, adjoint principal de 3e classe des services civils des colonies.

M. Guiguet, adjoint principal de 3e classe des services civils des colonies.

Au 5e échelon du grade de chiffreur.

M. Rissé, commis principal de 2e classe à l'administration centrale.

M. Garidou, adjoint de 1re classe des services civils des colonies.

Au 6e échelon du grade de chiffreur.

M. Duchêne, commis de 1re classe des trésoreries de l'Afrique occidentale française (conserve dans son nouvel emploi une ancienneté de 12 mois 15 jours, dont 3 mois 15 jours pour services militaires).

Mme Mignon, sténodactylographe de 3e classe à l'administration centrale.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX COMMUNICATIONS

Décret n° 2160 du 16 juillet 1942 fixant pour l'année 1942 le maximum de la rente viagère totale attribuable aux cantonniers de l'Etat affiliés au régime de retraite du décret du 22 février 1896.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Vu l'article 9 du décret du 22 février 1896 portant que la rente viagère totale à assurer aux cantonniers de l'Etat ne peut excéder la fraction du salaire moyen annuel qui sera fixé chaque année par décret rendu en conseil d'Etat, dans la limite des crédits ouverts au budget;

Vu la loi du 31 décembre 1941 portant ouverture des crédits applicables à l'exercice 1942;

Vu l'article 19 de la loi du 21 mars 1928;

Sur le rapport du ministre secrétaire d'Etat aux finances et du secrétaire d'Etat aux communications;

La section des finances, de la guerre, de la marine, de l'aviation et des colonies du conseil d'Etat entendue,

Décrétons:

Art. 1er. — Le maximum de la rente viagère totale à laquelle les chefs cantonniers et cantonniers des ponts et chaussées pourront avoir droit, par application du deuxième paragraphe de l'article 9 du décret du 22 février 1896, est fixé, pour l'année 1942, aux deux tiers du salaire moyen des six dernières années d'activité.

Art. 2. — Le ministre secrétaire d'Etat aux finances et le secrétaire d'Etat aux communications sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Vichy, le 16 juillet 1942.

PH. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français:

Le secrétaire d'Etat aux communications,
ROBERT GIBRAT.

Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

Affrètements obligatoires et déclarations de bateaux vides.

Le secrétaire d'Etat aux communications,

Vu la loi du 16 octobre 1940 relative au régime des priorités à établir sur les transports de marchandises;

Vu la loi du 22 mars 1941 sur l'exploitation réglementée des voies navigables et la coordination des transports par fer et par navigation intérieure;

Vu l'arrêté du 12 août 1941 sur les affrètements obligatoires et les déclarations de bateaux vides,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 3 de l'arrêté du 12 août 1941 susvisé est remplacé par le suivant:

« Tout bateau vide doit être obligatoirement déclaré dès la fin du déchargement et sans délai et même avant la fin du déchargement, si le marinier prévoit d'une façon certaine que ce déchargement sera terminé dans les vingt-quatre heures.

« La déclaration est faite au bureau d'affrètement de la circonscription du port de déchargement ou, à défaut, au bureau de déclaration le plus proche, lequel en fait part au bureau d'affrètement dont il dépend ».

Art. 2. — Le directeur de l'office national de la navigation est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 17 septembre 1942.

ROBERT GIBRAT.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA SANTÉ

Décret n° 2983 du 29 septembre 1942 fixant le taux des indemnités allouées, en cas d'indigence, aux institutions privées ou aux personnes charitables recevant des mineurs placés par mesure de correction paternelle.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Sur le rapport du ministre secrétaire d'Etat aux finances et du secrétaire d'Etat à la santé,

Vu les articles 376 à 382 du code civil, modifiés par le décret-loi du 30 octobre 1935,

Décrétons:

Art. 1er. — Les taux des indemnités allouées en cas d'indigence des parents ou tuteurs par le secrétariat d'Etat à la famille et à la santé aux institutions privées ou aux personnes qui reçoivent des mineurs placés par mesure de correction paternelle en application des articles 376 à 382 du code civil modifiés, ne pourront en aucun cas dépasser ceux des indemnités allouées aux œuvres recevant des mineurs vagabonds.

Art. 2. — Le ministre secrétaire d'Etat aux finances et le secrétaire d'Etat à la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Vichy, le 29 septembre 1942.

PH. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français:

Le secrétaire d'Etat à la santé,
RAYMOND GRASSET.

Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

Dévolution de biens.

Le secrétaire d'Etat à la santé,

Vu la loi du 11 septembre 1941 (art. 60);

Vu l'avis du conseil supérieur de la pharmacie;

Sur la proposition du chef du service central de la pharmacie,

Arrête:

Art. 1er. — Les biens de l'Association des docteurs des universités de France (pharmacie), 5, rue du Docteur-Rochefort, à Chatou, sont dévolus au conseil supérieur de la pharmacie, 1, square de Luynes, à Paris (7e).

Art. 2. — Le chef du service central de la pharmacie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 septembre 1942.

Pour le secrétaire d'Etat à la santé:
Le conseiller d'Etat secrétaire général,
AUBLANT.

Médaille d'honneur des épidémies.

Le secrétaire d'Etat à la santé,

Vu le décret du 31 mars 1885, instituant une médaille d'honneur destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées par leur dévouement au cours des maladies épidémiques, et l'arrêté du même jour déterminant les conditions dans lesquelles serait décernée cette récompense;

Vu le décret modificatif du 22 juillet 1899;

Vu le décret du 13 janvier 1912;

Vu l'avis de la commission spéciale,

Arrête:

Article unique. — La médaille d'honneur des épidémies est décernée aux personnes dont les noms suivent:

Médaille d'or.

(A titre posthume.)

M. Guimard, docteur en médecine à Tierce (Maine-et-Loire).

Mlle Bodson (Aimée-Gabrielle), assistante sociale, chef de l'office public d'hygiène sociale, affectée à un dispensaire du 18e arrondissement de Paris (Seine).

Mlle Le Tersec (Marie), assistante sociale, chef à l'office public d'hygiène sociale, affectée au dispensaire de Gennevilliers (Seine).

Mlle Taillardat (Marie-Louise), infirmière à l'hôpital civil français de Tunis (Tunisie).

Médaille d'or.

Mme Mallet (Amélie-Adolphine) (en religion sœur Mallet), religieuse hospitalière, hôpital de la Croix-Rousse, Lyon (Rhône).

Médaille de vermeil.

M. Bouchaïd ben El Korchi, caïd des Haouara (Maroc).

M. le docteur Kulszewski (Gérard), médecin-chef de l'infirmerie indigène de Bou-Maine (Maroc).

M. Balozet (Pierre-Eugène-Lucien), sous-directeur de l'institut Pasteur de Tunis (Tunisie).

Mme le docteur Germa Sparow (Hélène), chef de laboratoire à l'institut Pasteur de Tunis (Tunisie).

M. Istin (Marc), chef du service de chimie à l'institut Pasteur de Tunis (Tunisie).

Médaille d'argent.

(A titre posthume.)

M. Pourrière (Henri), brancardier-ambulancier du service municipal de la santé à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Médaille d'argent.

M. Collos (Pierre), adjoint au directeur de la police sanitaire maritime à Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Ollé (Paul), docteur, inspecteur adjoint de la santé à Toulouse (Haute-Garonne).

M. Geoffroy (Gaston), docteur en médecine à Horles (Haute-Marne).

M. Bazin (Henri), contrôleur civil à Martimprey-du-Kiss (Maroc).

M. le docteur Bernaix (André), médecin chef de l'infirmerie mixte de Berkane (Maroc).

M. Campredon (Robert), administrateur économe à l'hôpital indigène « Cocard » à Fès (Maroc).

Mme Chemarion (Joséphine), en religion sœur Saint-Maurice, infirmière auxiliaire, hôpital Marie-Feuillet à Rabat (Maroc).

M. le docteur Faraj Abdelmaleck, médecin chef du groupe sanitaire mobile de Taza (Maroc).

M. le docteur Friis (Jean), médecin chef de l'infirmerie indigène de Martimprey-du-Kiss (Maroc).

M. le docteur Fulcrand (Gérard), médecin chef de l'infirmerie indigène de Matmata (Maroc).

Mlle Magnet (Jeanne), infirmière à la maternité indigène de Marrakech (Maroc).

M. le docteur Maillefert (Robert), médecin chef de l'infirmerie indigène de Goulmine (Maroc).

M. Merle (Charles), infirmier hors classe à l'infirmerie indigène de Khénifra (Maroc).

M. Mustapha ben Bouchaïb, maître infirmier au groupe sanitaire mobile de Safi (Maroc).

M. le docteur Niger (Adolphe), médecin en contrat de stage à Djérada (Maroc).

M. le docteur Remy (Guy), médecin chef de l'infirmerie indigène de Mechra-Bel-Ksiri (Maroc).

M. Huber (Julien), médecin chef de service à l'hôpital des Enfants malades à Paris (Seine).

M. Duverger (Michel), médecin de la santé publique à Zaghouan (Tunisie).

M. Moulin (Jean-Louis-Frédéric), préparateur à l'institut Pasteur de Tunis (Tunisie).

M. Mustapha ben Mohamed Sfar Gandoura, quinisateur itinérant temporaire, à Mahdia (Tunisie).

Médaille de bronze.

Mme Blancheri, née Blanc (Marthe), servante journalière à l'administration de l'assistance publique à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Mme Vigué, née Gonfond (Jeanne), assistante sociale à Arles (Bouches-du-Rhône).

M. Bec (Henri), médecin des prisons, Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Bourdoncle (Louis), externe des hôpitaux de Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Dufour (Gabriel), médecin inspecteur adjoint de la santé à Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Gérard (Jean), externe des hôpitaux de Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Lembrez, directeur de la police sanitaire maritime de Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Petit (Fernand), médecin inspecteur de la santé, Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Provansal (Jacques), médecin des prisons à Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Bechard (Jakq-Paul-Ferdinand), interne à l'hôpital Sabatié à Libourne (Gironde).

Mme Biot, en religion sœur Marie-Henriette, infirmière soignante aux hôpitaux de Montpellier (Hérault).

Mme Dufeil (Madeleine), sœur Hélène, infirmière hospitalière à l'hôpital de la Providence à Dinard (Ille-et-Vilaine).

Mme Moinerie (Valentine), sœur Jeanne-Elisabeth, infirmière hospitalière à l'hôpital de la Providence à Dinard (Ille-et-Vilaine).

M. Calard (René), docteur en médecine à Montrevault (Maine-et-Loire).

Mlle Deharbre (Marcelle), infirmière servante aux hôpitaux unis de Châlons-sur-Marne (Marne).

Mme veuve Pechinée, née Mathieu (Jeanne), aide-infirmière des hôpitaux unis de Châlons-sur-Marne (Marne).

Mlle Fontaine (Gillette), externe en première des hôpitaux de Lille (Nord).

Mme de Barros (Anna), en religion sœur Marie-José, infirmière au pavillon des contagieux de l'hôpital de Béthune (Pas-de-Calais).

Mlle Berthelin (Alyette), infirmière faisant fonction d'infirmière-major au groupement n° 4 des chantiers de la jeunesse, à Chissey-lès-Mâcon (Saône-et-Loire).

Mlle Christophe (Fablenne), infirmière au groupement n° 4 des chantiers de la jeunesse, à Chissey-lès-Mâcon (Saône-et-Loire).

Mlle Lair (Monique-Louise), infirmière, rue de Varenne, 92, Paris (Seine).

Mlle Ardillier (Henriette), externe à l'hospice des enfants assistés, Paris (Seine).

Mlle Millard (Marie), servante aux hôpitaux unis de Châlons-sur-Marne (Marne).

Mme Berdu, née Mercier (Angèle), agent des services hospitaliers à l'hôpital Saint-Antoine, Paris (Seine).

M. Bouché (Charles), agent des services hospitaliers au groupe hospitalier Necker-Enfants malades à Paris (Seine).

Mlle Drouard (Thérèse), infirmière au groupe hospitalier Necker-Enfants malades à Paris (Seine).

M. Duranteau (Michel), externe à l'hospice des Enfants assistés à Paris (Seine).

Mlle Fage (Marguerite-Antoinette), élève infirmière à l'école d'infirmières de l'hôpital communal de Neuilly-sur-Seine (Seine).

Mlle Hatt (Odile), externe à l'hôpital Trousseau, Paris (Seine).

Mlle Oswald-Durand (Yvette), élève faisant fonctions d'externe à l'hôpital Saint-Louis, Paris (Seine).

M. Pertusier (Jean-Marie), externe à l'hospice des Enfants assistés, Paris (Seine).

Mme Prod'homme, née Sonnet (Gabrielle), infirmière à l'hôpital Tenon, Paris (Seine).

Mlle Dupin (Marie-Jeanne), laborantine à l'hôpital de Melun (Seine-et-Marne).

M. le docteur Loraux (Robert), médecin à Coulommiers (Seine-et-Marne).

M. German (Angelin-Mathieu), interne à l'hôpital de Draguignan (Var).

Mlle Guichard (Thérèse), lingère à l'institut Hélio-Marin à Hyères (Var).

Mlle Pierri (Yvonne-Emilie-Joséphine), infirmière à l'hôpital régional de la Seyne-sur-Mer (Var).

M. Abdelkader ben Driss, infirmier à l'infirmerie indigène de Tahala (Maroc).

M. Abdesselem ben Bou Ayed, infirmier stagiaire, infirmerie indigène de Boured (Maroc).

M. le docteur Abrassart (Jean), médecin chef du groupe sanitaire mobile de Settat (Maroc).

M. Bouchaïb ben Ahmed, infirmier stagiaire à l'infirmerie indigène de Tiznit (Maroc).

M. le docteur Corcuff (Charles), médecin chef de l'infirmerie indigène de Tiznit (Maroc).

M. le docteur Deligne (Maurice), médecin chef du groupe sanitaire mobile de Port-Lyautey (Maroc).

M. Marion (Georges), infirmier auxiliaire, service antipaludique, à Rabat (Maroc).

M. le docteur Michaud (Jacques), médecin en contrat de stage à l'infirmerie indigène de Taza (Maroc).

Mme Ouellet (Adeline), en religion sœur Saint-Raphaël, infirmière soignante, service des contagieux, hôpital Marie-Feuillet, à Rabat (Maroc).

M. Pradet (Pierre), infirmier spécialiste hors classe, groupe sanitaire mobile, à Agadir (Maroc).

M. Saïd ben Athman, infirmier stagiaire à l'hôpital de Taroudant (Maroc).

M. Saïd ben Lahcen, infirmier stagiaire au groupe sanitaire mobile de Taroudant (Maroc).

M. Chadly ben Mohamed Baalout, infirmier itinérant temporaire à Thala (Tunisie).

M. Habib Kchouk, aide de laboratoire à l'institut Pasteur de Tunis (Tunisie).

M. Joulain (Raymond), aide de laboratoire à l'institut Pasteur de Tunis (Tunisie).

M. Miedan (Jean-René), commissaire de police chargé du service des mœurs et des garnis au commissariat de la sûreté à Tunis (Tunisie).

M. Mohamed ben Messaoud ben Hadj Belgacem, infirmier du groupe mobile (lutte contre les épidémies) à Tadjerouine (Tunisie).

M. Mohamed Houssine ben Salah, employé à l'institut Pasteur de Tunis (Tunisie).

M. Reynard (Robert), employé temporaire à l'institut Pasteur à Tunis (Tunisie).

Mme Wetterlé (Arlette), commis d'administration à l'institut Pasteur de Tunis (Tunisie).

Fait à Paris, le 15 septembre 1942.

RAYMOND GRASSET.

AVIS & COMMUNICATIONS

Secrétariat d'Etat à la guerre.

Avis de concours.

Un concours direct pour l'admission à l'emploi de médecin de 2e classe des troupes métropolitaines aura lieu le mardi 8 décembre 1942, à neuf heures, à l'hôpital Desgenettes, à Lyon.

Le nombre des places sera déterminé par la valeur du concours et pourra atteindre quarante.

Ce concours est ouvert aux titulaires du diplôme d'Etat français de docteur en médecine âgés de moins de vingt-neuf ans au 1er janvier 1942 et remplissant les conditions fixées par l'arrêté du 12 août 1942.

Ces conditions ainsi que le programme des épreuves seront indiquées aux candidats sur leur demande adressée:

1° Au secrétariat d'Etat à la guerre, direction du service de santé, à Royat;

2° Aux directeurs du service de santé des divisions militaires;

3° Pour la zone occupée, au délégué du Gouvernement français dans les territoires occupés, secrétariat d'Etat à la guerre, santé, 16, rue Saint-Dominique, Paris, ou aux directeurs du service de santé des régions.

Le dossier des candidats doivent être déposés avant le 31 octobre (zone libre) et avant le 15 octobre 1942 (zone occupée).

Secrétariat d'Etat à la production industrielle.

Décision G. 51, du 2 octobre 1942, du répartiteur chef de la section textile.

(Libération des tickets 31 à 70 des cartes spéciales de vêtements et articles textiles « E » et « J ».)

Le répartiteur chef de la section textile de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu les lois des 10 septembre 1940, 9 mars 1941, 18 juillet 1941, 15 mars 1942 et l'arrêté du 8 mai 1941 portant organisation de la répartition des produits industriels et réglant le contrôle et la répression des infractions;

Vu les arrêtés des 24 septembre 1940 et 4 décembre 1941, portant création d'une section textile de l'office central de répartition des produits industriels et nommant le répartiteur chef de cette section;

Vu la loi du 27 juin 1942 fixant le régime de la vente des articles textiles à usage vestimentaire et domestique et l'arrêté interministériel de même date fixant les conditions d'application de ladite loi,

Décide:

Article unique. — Dès la publication de la présente décision au *Journal officiel*, les points 31 à 70 extraits:

1° Des cartes spéciales de vêtements et articles textiles pour fillettes et garçonnets de trois à douze ans;

2° Des cartes spéciales de vêtements et articles textiles pour jeunes gens et jeunes filles de douze à dix-huit ans,

pourront être valablement utilisés uniquement pour achats d'effets destinés aux titulaires des cartes.

Le répartiteur,
TIBERGHIEN.

Vu:

Le directeur des textiles et des cuirs, commissaire du Gouvernement,

Par délégation:

Le directeur adjoint,
CHARBONNEAUX.

Secrétariat d'Etat aux colonies.

Avis de concours pour l'emploi de dame sténodactylographe à l'administration centrale.

Il est ouvert un concours pour l'emploi de dame sténodactylographe à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux colonies.

Les épreuves commenceront le 8 décembre 1942; elles auront lieu simultanément à Paris et à Vichy.

Quinze places de sténodactylographes et sténotypistes dactylographes sont mises au concours.

Les demandes d'admission au concours seront reçues au secrétariat d'Etat aux colonies (direction du personnel et de la comptabilité):

27, rue Oudinot, à Paris (7e) (zone occupée);
Hôtel Britannique, à Vichy (Allier) (zone libre),

jusqu'au 24 novembre 1942.

Toutes demandes de renseignements concernant ce concours devront être présentées aux adresses ci-dessus.

Vichy. — Imprimerie spéciale.

Le Directeur des Journaux officiels :
R. BAYON-TARGE.

(Supplément.)